

L'ECHARP
ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS
EN PARTENARIAT AVEC

LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB

ET

LE CENTRE ALBERT MARINUS

VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »

**CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLIÉE (VOIR DATE DU N°) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT**

NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ECHARP

**Bibliothèque Centrale du
Brabant Wallon – FWB**

Place Albert 1er, 1 - 1400
Nivelles
+32 67/893.589
bibcentrale.mediation@cfwb.be
www.escapages.cfwb.be

Echarp

Entente des Cercles
d'Histoire et d'Archéologie
du Roman Païs
+32 479/245.148
echarp@gmail.com
www.echarp.be

Centre Albert Marinus
Musée communal de Woluwe
-Saint-Lambert
40, rue de la Charrette
1200 Bruxelles
+32 2/762.62.14
fondationmarinus@hotmail.com
www.albertmarinus.org



Avec le soutien de la
Province de
Brabant Wallon

N° 135

398
(493.2)
FOL
F

Le
Folklore
Brabançon

2249

Le
Folklore
Brabançon

MARS 1957

N^o 133

Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

Service de Recherches Historiques
et Folkloriques de la Province
de Brabant

VIEILLE HALLE-AUX-BLES, 12
BRUXELLES

SOMMAIRE

<i>Renouveau !</i> par F. Spaelant	5
<i>A Albert Marinus, l'humaniste</i> par M. A. Duwaerts	9
<i>A propos des dinanderies conservées en Brabant</i> par le comte J. de Borchgrave d'Altena	11
<i>Les « Hondenfretters » de Forest</i> par J. P. Vokact	28
<i>Folklore et Légendes de Tirlemont</i> par P. Dewalheus	56
<i>Etude sur La Motte</i> par l'abbé L. Jeindran	78
<i>Parlons de Thisnes-lez-Nivelles</i> par C. Helson	95
<i>Un moulin à fouler les draps, à Limal, en 1652</i> par C. De Vos	98
<i>Médecine populaire</i> par C. De Vos	100

MARS 1957
N° 1 3 3
PRIX : 35 FR.

F.W. 2249

398 (493.2)

FOL

F

Le Service de Recherches
Historiques et Folkloriques du Brabant
publie également une Revue
« DE BRABANTISE FOLKLORE ».

Au sommaire du n° 133
du premier trimestre de 1957 :

Isidoor Teirlinck, redivivus :
Geschiedenis van Huizingen
en van het Kasteel ;

De Blijde inkomste van 3 januari 1356
Sinte Agatha en de Stadsmis-
te Lienen



RENOUVEAU !

INSI donc après une interruption de cinq années « *Le Folklore Brabançon* » voit à nouveau le jour !

Chacun, je pense, se réjouira de cette nouvelle.

Depuis le 2 janvier 1957 le Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant est sorti de sa torpeur. Un esprit nouveau l'anime. Ses projets sont nombreux, variés et importants. Ils verront le jour au fur et à mesure du développement du Service.

Depuis quelque temps déjà la Députation Permanente avait manifesté l'intention de faire revivre le Service de Recherches Historiques et Folkloriques, et, 1958 étant tout proche, il importait de prendre une décision d'urgence. C'est pourquoi la Députation Permanente a pris, en accord complet avec le Conseil Provincial, les mesures administratives qui s'imposaient.

C'est ainsi que Monsieur Maurice-Alfred Duwaerts a été nommé chef du Service de Recherches Historiques et Folkloriques. Il est entré en fonctions le 1er janvier 1957 et s'est mis immédiatement à la tâche. L'une des premières missions qui lui ont été confiées était de faire reparaitre « *Le Folklore Brabançon* ». Et voilà qui est fait.

J'espère que la décision de la Députation Permanente, qui a pour effet de faire sortir le Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la léthargie dans laquelle il était tombé, sera accueillie avec faveur par tous. Ceux qui s'intéressaient à la recherche pourront reprendre le chemin de la Vieille Halle-aux-Blés où ils seront reçus comme il convient.

En ce moment un personnel dévoué travaille sans re-

lâche à la remise en état des archives et de la bibliothèque et d'ici peu les premiers catalogues seront imprimés. De cette façon, en 1958, année de l'Exposition Internationale et Universelle de Bruxelles, le Service sera à même de recevoir avec bonne humeur les nombreux touristes étrangers et belges qui lui feront visite. Nos visiteurs pourront être documentés sur place car d'ici là l'espace de ses bureaux aura pu être augmenté et assurera à notre Service des possibilités fonctionnelles mieux adaptées à ses exigences.

D'autre part, en ma qualité de président, j'ai convoqué la Commission du Folklore Brabançon, qui à ce jour n'avait jamais tenu de réunion. Je ne puis que m'en réjouir car les premières séances ont été très fécondes en enseignements fournis par ses membres qui tous sont animés d'un grand enthousiasme particulièrement réconfortant et prometteur.

À l'heure actuelle cette Commission se compose du député permanent E. Gryson, de Messieurs les conseillers Courdent, Franken, Mme Van Laethem, Messieurs Genot et Schalckens. Les membres techniciens sont : Messieurs Herman Teirlinck, André Puttmans, inspecteur de l'enseignement moyen et normal, président de la Fédération belge des professeurs d'histoire, secrétaire général de la Commission internationale pour l'enseignement de l'histoire ; Paul Bonenfant, professeur à l'Université Libre de Bruxelles ; E. Lousse, professeur à l'Université de Louvain ; André Gonthier, avocat.

Le secrétariat de la Commission a été confié à M. M.-A. Duwaerts.

Des Comités de rédaction pour la revue ont été formés.

Les membres de la Commission du Folklore Brabançon ont eux aussi de forts beaux projets qui s'accordent heureusement avec le Service de Recherches Historiques et Folkloriques.

Ainsi Commission et Service conjugueront leurs efforts et pourront fournir un travail efficace qui enrichira le pa-

trimoine culturel de notre province, dont bénéficiera l'enseignement de l'histoire et du folklore.

Enfin je voudrais faire appel à toutes les autorités du Brabant. Dans cet ordre d'idées, Monsieur de Néeff, Gouverneur de la Province, dès le 9 janvier adressait la circulaire suivante à tous les bourgmestres :

« Le Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant envisage de reprendre très prochainement la publication de la revue « *Le Folklore Brabançon* », consacrée à l'Histoire, à l'Archéologie et au Folklore.

» J'aimerais pouvoir compter sur votre appui éventuel pour sa diffusion, notamment par la prise de un ou plusieurs abonnements pour les bibliothèques situées sur votre territoire.

» Indépendamment de la souscription à un ou plusieurs abonnements à cette revue, je vous serais reconnaissant de vouloir bien fournir si possible au Service de Recherches Historiques et Folkloriques les renseignements suivants, utiles à sa diffusion :

» 1) Listes et adresses des organisations privées (sociétés, patronages, groupements de jeunesse ou autres, etc.) de votre commune ;

» 2) Personnalités officielles ou privées s'intéressant aux recherches folkloriques, historiques ou archéologiques et qui seraient désireuses de collaborer à la revue ;

» 3) Si un ou des journaux locaux sont imprimés dans votre commune, leur titre et leur adresse.

» Le Service serait également désireux d'avoir dans chaque commune un correspondant local. Je vous saurais gré de vouloir bien m'indiquer un habitant avec lequel le Service pourrait ainsi entrer en contact. »

À l'heure actuelle tous les bourgmestres ne nous ont pas encore répondu et c'est dommage. Aussi je me permets

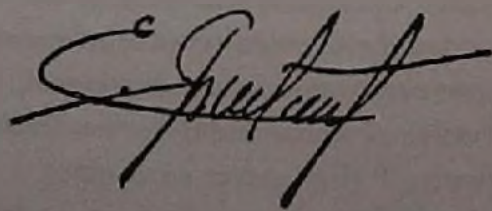
d'insister auprès d'eux pour qu'ils le fassent sans plus tarder afin que le travail d'organisation de base du Service puisse se poursuivre.

« *Le Folklore Brabançon* » renaît. Nous vous assurons une présentation particulièrement soignée et il ne tient qu'à vous, amis lecteurs, que son intérêt et son succès n'aillent grandissants. Vous tenez son avenir entre vos mains.

Les anciens abonnés retrouveront, sans nul doute, avec plaisir les rubriques qu'ils aimaient et d'autres aussi car notre intention est de voir grand et large. Et si d'aventure nous sortons des sentiers battus et du cadre général de l'ancienne revue, ne nous en veuillez point. Nous sommes en 1957 en pleine révolution des idées. Il serait inconcevable d'avoir des œillères. Il faut que « *Le Folklore Brabançon* » soit l'œuvre d'une collaboration confiante et féconde d'hommes de bonne volonté et non pas l'œuvre d'un seul. En effet, en cette seconde moitié du XX^e siècle, à l'ère de l'automatisation ou de l'« automation » d'une part, et atomique de l'autre, tout travail individuel est voué à l'échec.

Si nous voulons sauver la valeur humaine, faire œuvre d'humanisme — incontestablement indispensable — il faut l'admettre et collaborer non pas de bonne grâce mais avec foi à l'œuvre salvatrice.

C'est pourquoi je me permets de faire appel à tous les hommes de cœur pour qu'ensemble, sans réticence, avec courage et en toute liberté, nous réalisions une œuvre durable et qui sera belle, si nous le voulons.



E. SPAELANT.

A ALBERT MARINUS l'Humaniste

AU moment où ce premier numéro du Folklore Brabançon reparait sous ma direction, il est de mon devoir de rendre hommage à celui qui, toute sa vie, s'est consacré à une meilleure connaissance de l'homme.

A partir de 1919, c'est-à-dire depuis sa création, Albert Marinus a dirigé le Service de Recherches Historiques et Folkloriques de notre province avec compétence et à partir de 1921 la revue *Le Folklore Brabançon*, fondée par ce service. Rapidement la renommée de cette publication franchit nos frontières grâce à lui.

Son attention avait été portée très tôt en effet sur l'intérêt que représentait le domaine folklorique pour une meilleure compréhension de la vie sociale et du mécanisme de la pensée.

Aussi sa préoccupation constante a-t-elle été de faire recevoir le folklore dans les milieux les plus divers et surtout là où il était mal compris ou ignoré.

Marinus fut bientôt connu. Journalistes de talent, esprit subtil et toujours en éveil, homme extrêmement érudit, tenace, volontaire même (les mauvaises langues disent aussi qu'il a son caractère), il a aujourd'hui 71 ans. Il est resté toujours jeune et actif, fidèle à son idéal.

Ce grand humaniste, car c'en est un, a collaboré à de nombreuses revues belges et étrangères, journaux, périodiques. Il a publié d'innombrables études consacrées presque toutes à des questions de méthodes, d'orientation générale et synthétique du Folklore.

Trois d'entre elles lui tenaient particulièrement à cœur parce qu'elles mettaient en lumière sa propre conception de cette science : « Le Folklore et la Vie Sociale », « La Causalité Folklorique » et « Fiction et Réalité ».

Toutes ces études tendaient à faire apparaître l'aspect sociologique du Folklore, la nécessité de l'étudier dans la réalité vivante, dans l'actualité et non plus seulement sous son aspect historique ou rétrospectif.

Il a également consacré une bonne partie de son énergie à la création de musées locaux et pour ce faire procédé à l'organisation d'expositions locales en Brabant. Il en résulta notamment la création de la Maison d'Erasmus à Anderlecht.

Son ancien élève de l'Institut pour Journalistes, son jeune confrère, tenait à lui rendre ici, en reprenant sa succession à la tête du Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la province de Brabant, l'hommage filial qui lui était dû.

Albert Marinus, ce fervent admirateur d'Erasmus, a certes bien mérité de la science folklorique.

Maurice-Alfred DUWAERTS.



A propos des Dinanderies conservées en Brabant

AVERTISSEMENT

Il ne s'agit pas dans cette note d'écrire l'histoire de la dinanderie dans notre pays, mais tout simplement d'attirer l'attention des chercheurs sur différentes pièces conservées dans les limites relativement étroites d'une de nos provinces, le Brabant.

Ayant visité, ville par ville, village par village, les Arrondissements de Bruxelles, de Louvain et de Nivelles, nous pouvons prétendre avoir eu sous les yeux tout ce que notre province abrite de pièces valables dans ce domaine déterminé; certes ces dinanderies étaient pour la plupart connues, mais nous en avons signalé plusieurs (1) qui ne figurent pas dans des répertoires prétendument complets.

Il doit également être entendu que le Brabant, ayant le privilège de constituer le centre du pays, nous aurons à nous occuper incidemment des contrées voisines : les régions mosanes et celles de l'Escaut entrent surtout en ligne de compte et ceci dans des proportions diverses.

(1) Notes pour servir à l'Inventaire des Œuvres d'Art du Brabant. — Arrondissement de Louvain, Bruxelles, Ballieu, 1940. — Arrondissement de Bruxelles, Bruxelles, Ballieu, 1947. — Arrondissement de Nivelles. Ce tome, en voie de publication, par les soins de la Commission Royale des Monuments et des Sites, a été réalisé avec l'aide de M^{lle} Toussaint.



Fig. 1.

Détail des fonts baptismaux de Saint-Barthélemy à Liège. Saint Pierre baptise Cornelle le Centurion. On admirera les gestes lents, les attitudes élégantes des personnages participant à cette scène rituelle, dont les acteurs semblent comprendre l'importance. Tout y est classique dans le domaine de la beauté. Tout y est religieux dans la concentration de la pensée.

(Œuvre de Renier de Huy, vers 1107.)

LE CADRE GEOGRAPHIQUE

La province du Brabant actuelle est limitée au Nord par la province d'Anvers, à l'Est par le Limbourg et la province de Liège, au Sud par le pays de Namur et le Hainaut, et à l'Ouest par la Flandre.

On constate immédiatement qu'il n'y a pas ici de véritables frontières naturelles et que la région que nous explorons a des similitudes vers le Septentrion, avec les rives basses de l'Escaut et la Campine; vers l'Est, nous sommes en Hesbaye; au Sud, on passe insensiblement vers les paysages mosans et



Fig. 2.

Détail des fonts de Tirmont. Le Christ Juge, y figure entre les symboles des évangélistes. Le travail offre à nos yeux des gaucheries étonnantes mais expressives. (1149. Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles.)

hennuyers; à l'Ouest, on sent proche le pays de Grammont et d'Alost.

Le pays est sillonné de routes et parmi ces chemins il y en eut un de très grande importance qui menait, d'une part, vers la mer, et d'autre part, vers le Rhin; d'autres voies conduisaient vers Malines et Anvers, d'une part, vers le Luxembourg ou le Hainaut, d'autre part.

A ces chemins terrestres et suivant des directions semblables s'ajoutent des voies d'eau, en partie flottables comme la Dyle, la Senne et le Démer, sans oublier les Gettes.

Dans toute histoire artistique de notre province, il faudra tenir note du rôle de chacune des villes principales et de toute une série de cités aujourd'hui secondaires.

On n'oubliera pas que Nivelles joua un rôle politique et



Fig. 3.

Un des évangélistes de l'autel portatif de Stavelot, Art mosan vers 1160. Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles.

culturel avant Louvain et que cette ville fut capitale du Comté et du Duché avant Bruxelles; qu'Aarschot, Tirlemont Diest et Léau, comme Vilvorde ne sont pas négligeables que Hal et Montaigu, centres de pèlerinage, virent venir les foules qui

enrichirent leurs trésors. C'est dire que l'Histoire artistique de notre province est complexe, rien que du fait du nombre des villes et bourgs qu'on y trouve et des contacts variés que ces centres eurent entre eux et avec l'extérieur.

A Léau, par exemple, nous sommes en vue de St-Trond



Fig. 4.

Détail des fonts baptismaux de Hal. Saint Martin, jeune homme avant à peine 15 ans et engagé dans la cavalerie romaine, partage son manteau pour le donner à un pauvre à l'entrée d'Amiens (d'après Sulpice Sévère). Ici le jeune homme est vêtu comme on l'était au XV^e siècle : seul le manteau agrafé sur l'épaule droite est un souvenir antique. - Travail de Guillaume Lefèvre de Tournai, 1446, Hal.



Fig. 5.

Statuette du Rijksmuseum à Amsterdam, attribuée à Jacques de Gernes, fondeur établi à Bruxelles au XV^e siècle.

La province de Brabant, comme nous l'avons dit, n'a pas de frontières naturelles; quand on jette un coup d'œil sur une carte, on voit que cette contrée se situe entre deux fossés, celui relativement profond de la Meuse et celui

et de l'Ancien pays de Liège; à Hal, on était autrefois en Hainaut; à Vilvorde qui eut un château grand comme la Bastille, les mariniers emportaient des pierres pour l'exportation vers le Nord; Hougaerde que nous n'avons pas encore cité était une enclave liégeoise.

Ajoutons à ceci la mention de monastères puissants et nombreux où la dinanderie avait sa place et rappelons que jusqu'au XVI^e siècle, au point de vue ecclésiastique, le Brabant appartenait aux deux tiers au Diocèse de Liège et pour le reste à l'archidiocèse de Cambrai; ceci a son importance, car dans le domaine des commandes, il y a souvent des similitudes entre les églises d'une même province, ce qui se vérifie pour un certain nombre de villages du Brabant qui aux XVII^e et XVIII^e siècles relevèrent de l'Evêché de Namur.

moins accentué de l'Escaut.

A l'Est, il y a Dinant (2), surveillé par Bouvignes, Namur, Huy puis Liège et au delà de nos frontières actuelles Maestricht, dont on oublie trop souvent le rôle dans le domaine de la dinanderie.

Maestricht est sur la grande voie terrestre qui mène d'une part vers Aix-la-Chapelle et Cologne, autre centre bien connu des « copères » et d'autre part, par Tongres, St-Trond, Léau, Tirlemont vers Louvain et Bruxelles.

On a acquis chez nous les plats de Cologne, d'époque romane, puis plus tard ceux d'Aix-la-Chapelle.

A l'Ouest, il y a Ath et Tournai, Gand et Bruges et plus au nord Middelbourg; Tournai nous a donné les fonts baptismaux de Hal (1446); au Nord il y eut des ateliers de fondeurs de laiton à Mali-



Fig. 6.

Jeune Dame, Rijksmuseum, Amsterdam. Attribuée à Jacques de Gernes, tondent établi à Bruxelles au XV^e siècle.

(2) Pour Dinant et la dinanderie en général, on consultera toujours très utilement les travaux et les notes de Joseph Destree que certains auteurs actuels oublient de mentionner. — Voir : Les Musées du Cinquantenaire et de la Porte de Hal à Bruxelles.



Fig. 7.

Détail du Chandeler pascal de Léau,
Marie-Madeleine
au pied de la Croix. Œuvre de Renier
van Thienen 1482-1483, forte
influence de Roger van der Weyden.
Léau, église Saint-Léonard.

nes (3), et à Anvers (4); de la cité de St-Rombaut, nous avons les balustres de Wesemael et d'Anvers, les œuvres de van Laer; la province de Brabant eut elle-même ses ateliers, à Bruxelles, à Louvain et même à Sichein, petite ville qui dans le domaine qui nous occupe n'est pas citée souvent (5).

Du Sud, sont venus des objets des XVII^e et XVIII^e siècles et entre autres les chandeliers de Nil-St-Vincent qui s'apparentent à des

- (3) G. van Doorslaer. « L'Ancienne Industrie du Cuivre à Malines » et autres études parues dans le Bulletin du Cercle Archéologique de Malines.
- (4) Les publications de F. Donnet et J. Squilbeck « De Koperijverheid te Mechelen en Antwerpen ». Catalogue de Scaldis, Anvers 1956, p. 183 et suivantes.
- (5) F. Van Molle, *Een Geelgieter Uit Onze Eerste Renaissance* Nikolaas Coopmans van Zichein. Bulletin de la Commission Royale des Monuments et des Sites, 1953.

travaux du même genre conservés à Namur même (St-Loup), à Dinant, à la Collégiale Notre-Dame et même à Hannut.

Ainsi dans notre Brabant actuel, on constate mieux qu'ailleurs que l'art de fondre le laiton n'était pas confiné dans le Val de la Meuse et le Tournaisis, en ce qui concerne les ateliers de dinandiers de Bruxelles et de Louvain et il suffit de rappeler ici les noms des Gérines, des van Thienen ou de Jan Veldeneer.

On attribue (6) à Jacques de Gérines de fa-

- (6) *Le siècle de Bourgogne*, Bruxelles 1951, pp. 82-83 avec bibliographie abondante mais contradictoire.
- Nous ne pensons pas qu'il s'agit de statuettes ayant fait partie de la tombe d'Isabelle de Bourbon, morte en 1465. La qualité de la fonte de la figure gisante de cette princesse, telle qu'elle est conservée à la cathédrale d'Anvers, est différente de celle des images d'Amsterdam.



Fig. 8.

Détail du Chandeler pascal de Léau,
la Vierge au pied de la Croix.
Œuvre de Renier van Thienen
1482-1483, forte influence de Roger
van der Weyden.
Léau, église Saint-Léonard.



Fig. 9.

Détail du Chandelier pascal de Leau, saint Jean au pied de la Croix. Œuvre de Renier van Thienen 1482-1485, forte influence de Roger van der Weyden. Leau, église Saint-Léonard.

meuses statuettes conservées à Amsterdam ; il est certain que Renier van Thienen créa, entre autres (7), en 1482-1483, l'étonnant chandelier pascal de Leau et que son fils travailla pour la Cour à Bruxelles ; Jan Veldener est l'auteur de la clôture du tabernacle de l'église Saint-Jacques à Louvain et du pélican de la collégiale de Hougaerde ; mais c'est surtout à des œuvres anonymes que nous aurons à faire, si l'on excepte les fonts de Hal, du tournaisien Guillaume Lefèvre et l'une ou l'autre pièce signée de Dusart, comme le lutrin de Maxenzele.

(7) L'atelier des Van Thienen travailla pour l'abbaye d'Averbode ; pour Bruxelles (Palais Ducal et Bailles, Cour des Comptes ; Abbaye du Coudenberg ; Église des Dominicains ...) Leau (chandelier pascal et lutrinaire Saint-Léonard) voir L. Wilmet, Leau, la Ville des souvenirs. - P.N. Bets, Zout-Leeuw, 1887-1888.

DINANDIERS AYANT TRAVAILLÉ DANS DES RÉGIONS PROCHES

Si l'on tient note que le Brabant ancien atteignait Bois-le-Duc vers le Nord et possédait, à l'Est, une partie de la ville de Maestricht, de nombreuses localités dans le pays de Herve



Fig. 10.

Aigle de Leau, XV^e siècle. L'oiseau ici a une sorte de bec de perroquet, mais il faut tenir note du fait qu'il y eut là une cassure. XV^e siècle.

et dans le secteur Aix-la-Chapelle, Eupen, Alsdorf, il n'est pas inutile d'indiquer qu'il y avait dans la région de Calcar et Clèves des fondeurs qui ont pu envoyer leurs œuvres jusqu'à Louvain et Bruxelles.

Citons ici Arnt « Pottgiter » dont il est question en 1492 pour avoir réparé un lustre à Calcar même ; dans la même ville



Fig. 11.

Trois puisettes et une lampe XV^e s. (Sacristie de Saint-Léonard à Leau). Des récipients de ce genre ont été reproduits par nos Pontifs.

se reconnaît dix ans plus tôt Bernt « potgeeter » qui avait fourni un bassin ou un chaudron; en 1509, Derick Kerstens qui avait travaillé au soubassement du grand chandelier de l'église où il avait placé un lion de sa main; il est également bon de mentionner dans notre étude Geryt van Wouw près de Bois-le-Duc, qui était fondeur de cloches et de canons, qui paraît dans des comptes de 1481 à 1500.

Nous passons sur d'autres artisans, travaillant dans cette contrée : c'étaient des fabricants de luminaires, de fers pour des reliures, de girouettes, etc.

Mentionnons cependant encore maître Jan qui, à Wesel, avait réparé un grand chandelier paré de trois lions et maître Lambert connu à Cleves en 1380.

Tous les renseignements repris ici même sont tirés de



Fig. 12.

Détail des fonts de Saint-Jacques à Louvain.

Fritz Witte : *Quellen zur Rheinischen Kunst Geschichte*, Schmidt et Günther, Leipzig.

Il conviendrait d'explorer également les ateliers de Dinant dont le Maître principal Jehan Joses fournit à la collégiale de Tongres, sur la route Bruxelles-Maastricht (8), suivie par les



Fig. 13.

Pelican de Hongaerde. Cette œuvre commencée en 1568, fut achevée par Jan Veldener en 1573. L'oiseau est purement gothique, le support du livre montre des feuillages Renaissance.

(8) Il est probable qu'un certain maître Henri, cité en 1333, vint de



Fig. 14.

Détail des tonts de Sichen datés de 1538. Les ornements y sont en majeure partie Renaissance; une variante de cette cuve se trouve à Balen Nethe (1549).

Maestricht à Bruxelles pour exercer son métier de fondeur, mais hélas ! on ne connaît aucun travail de ce « potgieterre ». Cet artisan précède dans le temps Gilles « de Coperslagere », fondeur de canons, dont il est impossible jusqu'ici de préciser le savoir artistique.



Fig. 15.

Base d'un lutrin portant la date 1574, fondu d'après un modèle flamboyant; les inscriptions y sont déjà plus classiques. (Église de Braine l'Alleud).

Brabançons, des œuvres merveilleuses : un chandelier pascal en 1372 et vers le même moment un aigle lutrin dont le modèle sera connu à Tournai.

Entre en ligne de compte également Aert van Tricht (9) (de Maestricht) qui travailla pour la cathédrale de Bois-le-

(9) Jean Aerts - Les fonts furent commandés après une décision prise en 1490 et un don reçu l'année suivante; ils furent livrés en 1492.

Duc à laquelle il fournit des fonts célèbres et qui reçut des commandes pour l'église de Xanten; on orientera également ses recherches sur ce qu'ont pu fournir les ateliers de Bruges au XVII^e siècle, au moment où y étaient un Gilles Moerman, un Mulier, ou un Jacques du Blon.



Fig. 16.

Épitaphe Renaissance. Église Saint-Sulpice à Diest.

DES RELATIONS ENTRE LES SCULPTEURS ET LES DINANDIERS

On sait que les modèles des aigles-lutrins étaient souvent créés par des imagiers, ce qui explique les rapprochements

Il n'est pas certain qu'Allard Duhamel contribua à la réalisation de ce travail.
Jan Moerman, «De St Janskerk te 's Hertogenbosch», 1931, p. 393

qui s'imposent à l'esprit quand on regarde certains éléments de l'aigle-lutrin de la collégiale de Tongres où l'on songe immédiatement aux sculpteurs des stalles de Saint-Jacques à Liège; de même en regardant les stalles de Diest, où figure un pélican, on juxtapose cette image à celle de l'oiseau qui se perce la poitrine à Hougaerde.



Fig. 17.

Un des chandeliers de Nil-Saint-Vincent date de 1648. Il montre des moulures et des balustres baroques, les feuillages crosés y sont traités selon un modèle déjà connu au XVI^e siècle.

Fig. 18.

Chandelier de Hal; il y a là un bon modèle des travaux en laiton créés pour nos églises au début des temps baroques; on y voit une curieuse superposition de cercles, de tores, de palmettes, de haquettes, d'oves, de balustres et de godrons.

On notera à ce propos que les stalles de Diest se situent vers 1490-1493 et la dinanderie d'Hougaerde est datée de 1568-1573.

Le conservatisme dans le métier de dinandier est étonnant: bien souvent l'oiseau est beaucoup plus archaïque que son support et l'on peut s'imaginer que dans des ateliers il y avait des modèles qui servirent pendant longtemps; de forme gothique sont dans notre pays les oiseaux de Tongres, de Freeren, de Léau, de Saint-Aubain à Namur, de Hougaerde, de Tirlemont, de Leuze, de Tournai (10). Il y en a

(10) Citons aussi les lutrins de Visé, de Bornival (aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire), de St-Quentin à Hasselt, de St-Sauvent à Bruges, de Luuz, et de Clivière. Des lutrins du même genre sont conservés en



dont le support montre des moulures, des arcatures et divers motifs gothiques, tandis que pour d'autres nous avons affaire à des balustres Renaissance ou à des fûts baroques (Namur).



Fig. 19.

Série de chandeliers gothiques et Renaissance du XV^e au XVIII^e siècle, Sichem

DES DIFFÉRENTES PIÈCES DE DINANDERIE QUE POSSEDENT LES EGLISES DU BRABANT

Un sanctuaire normalement doté au moyen âge possédait un aigle (11) ou un pélican-lutrin, des fonts baptismaux en pierre ou en dinanderie, un nombre important de chandeliers dont un, plus important, rappelle surtout le temps pascal; des clôtures sous forme de barrières en bois avec des

Italie (Messine), en France, en Espagne (il en est deux au moins à la cathédrale de Tolède), en Grande-Bretagne (Oorschot, Norwich), au Portugal et aux Pays-Bas (Haarlem), œuvre de Jan Fyrens d'Anvers (voir C.C. Oman, *Niederländische Messingulte in Italien*, in *Pantheon*, 1937, 276. J. Squilbeck, « Le lutrin pélican de Bornival », *Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire*, 1939.

(11) Dans les grandes églises, on en trouvait souvent une paire, dont les éléments servaient pour l'Épître et la Lecture des Évangiles.

balustres en laiton; des clôtures complètement en cuivre (12); des lames funéraires gravées; des lames en pierre avec incrustations de métal; des appliques avec réflecteurs; des plats d'offrandes; des Christs d'autel et de procession.

Le laiton et le cuivre étant matières susceptibles d'être retonnées, toutes ces dinanderies furent l'objet de dangers auxquels un grand nombre de pièces n'échappèrent pas au cours des guerres, des troubles iconoclastes, des incursions des commissaires de la République, des ventes inopportunes des temps modernes, surtout au XIX^e siècle mais également à l'époque contemporaine.

LUTRINS

Le Brabant possède plusieurs beaux lutrins.

Il y en a à Tirlemont, à Léau, à Hal et à Hougaerde.

Il s'agit d'aigle ou de pélican souvent d'un type connu, car nous l'avons dit, un même modèle en bois peut servir plusieurs fois dans un même atelier et être passé dans un atelier voisin.

FONTS BAPTISMAUX

Viennent en tout premier lieu les fonts de Tirlemont, aujourd'hui aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire (1149); suivent les fonts de St-Jacques et de St-Michel à Louvain et ceux de Rotselaar (vers 1508). Toutes ces pièces sont encore gothiques, comme la cuve sans décor de Léau.

A Sichem et à Diest, se trouvent des fonts de caractère Renaissance. Citons aussi les bénitiers de Hal, du Béguinage

(12) C'était le cas dans la région Est du pays (voir *Décor Anciens d'Intérieurs mosans*, tome 4, fig. 82-85, pp. 82 et suivantes où il est question de dinanderies conservées à Liège et à Tongres et d'œuvres de Schwertfeger et des Nalannes.

Les Nalannes furent aussi orfèvres; on leur doit un bel ostensor conservé à Thy.

(13) Des lutrins plus modestes sont conservés à St-Jacques de Louvain (une œuvre qui fait penser aux chandeliers d'Antoing) et à St-Germain de Tirlemont: ici un simple support de livre.

de Tirlemont et de Léau, puis les fonts de Montaigu datés de 1610.

On passera sur les fonts rustiques du XVIII^e s., intéressants cependant par les inscriptions qu'ils portent parfois.

LES CHANDELIERS

Le chandelier le plus ancien de la province est conservé aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire : il provient de l'Abbaye de Parc. On y voit des décors romans et quelques émaux champlevés offrant à nos yeux des motifs géométriques : ce détail technique situe cette pièce vers 1190-1200.

Le chandelier de Parc voisine au Cinquantenaire avec celui de Postel, abbaye de la Campine anversoise, autre pièce pré-gothique. Nos musées conservent d'autres chandeliers romans qui ne sont brabançons que par adoption et relèvent plutôt de l'art mosan.

Il faut attendre le XV^e siècle pour pouvoir citer un chandelier extraordinaire, celui de Léau, achevé en 1483 par Renier van Thienen.

Dans le domaine du Luminaire, moins important, mentionnons les chandeliers de St-Léonard à Léau : il y en a des séries aux beaux profils qui marquent l'évolution des formes à l'époque gothique finissante; dans la même église d'autres séries sont intéressantes pour le XVI^e et surtout pour le XVII^e siècle où prévaut le chandelier à trois pans reposant sur des griffes de lion et à fût torse, nous en avons retrouvé de cette sorte portant des dates.

Le XVIII^e siècle nous donna les chandeliers en laiton repoussé et souvent d'un grand format; il en est de ce genre à Louvain (Béguinage et St-Michel) (14). Au XVIII^e siècle finissant, on préféra les chandeliers en cuivre et laiton avec des décors néo-classiques dont le genre persista jusqu'au XIX^e siècle.

(14) Notons, comme point de comparaison, une paire de chandeliers de S. D. à Hasselt, signée : H. Naïts et datée 1710.

LES LUTRINS PORTATIFS

Dans les églises du Brabant, on conserve de petits pupitres portatifs servant de support au livre des évangiles, pendant la messe; il s'agit le plus souvent d'accessoires en bois. On en connaît cependant toute une série en laiton; nous en avons identifié à Maxenzele (une œuvre de Dussart), à Wemmel, à Lombeek Ste-Catherine, à Notre-Dame au Bois, à Grez-Doiceau, pour ne citer que des œuvres portant des textes, des dates et quelques décors.

LES CLOTURES

Il y avait des clôtures en laiton à Ste-Gudule à Bruxelles, avant et après les iconoclastes; il est encore de beaux balustres à Diest (15) et à Wezemaal, mais les barrières les plus belles sont celles de Léau où elles entourent le tabernacle. Il en est de même pour la clôture de la réserve Eucharistique de St-Jacques à Louvain.

À Léau, nous avons affaire à une œuvre de Jan Pans (16) traitée dans l'esprit de Corneille Floris et d'un paganisme souligné; à Louvain le travail est de Jan Veldener : on y voit des cariatides joindre les mains, sorte de retour vers des formes chrétiennes.

LES CROIX

Il y a dans les églises du Brabant de nombreux crucifix en laiton, dont un roman se rattache à la production des ateliers mosans : il se trouve à Tubize.

Il faut également mentionner parmi les pièces anciennes, la croix de Goyk, retrouvée dans la terre près de la chapelle In de Wnestijn : c'est un travail du XIII^e siècle, dont le pied montre deux donateurs agenouillés; de nombreuses croix de procession des XV^e et XVI^e siècles se rencontrent un peu partout et notamment à Léau.

(15) De 1615 et de 1671-1672.

(16) ou Pans.

LAMES FUNÉRAIRES

C'est au Cinquantenaire qu'on verra les plus belles lames funéraires.

Nos églises en étaient amplement pourvues, mais il n'est resté que quelques débris, sauf une pièce complète à Nivelles et des fragments à Diest.

A Nivelles, il s'agit d'une plaque rappelant la fondation de Messe par l'Abbesse Marguerite d'Escornay; cette moniale prie la Vierge et l'Enfant Jésus.

Marie a pris place sur un siège orné de pinacles et de contreforts, Marguerite d'Escornay est munie d'une crosse d'un très beau dessin, elle est accompagnée de sa patronne surgissant d'un dragon.

La lame est agrémentée de blasons, des symboles des évangélistes et de nombreux motifs floraux qu'animent des griffons.

On a l'impression devant cette pièce que le graveur s'est inspiré d'un tableau, mais aussi d'un modèle textile; il y a ici des comparaisons à faire avec des tapisseries héraldiques comme en a étudiées Madame Crick-Kuntziger, dans ses beaux travaux sur la tenture de la Dame à la Licorne.

REMARQUES AU SUJET
DE QUELQUES AUTRES DINANDERIES
IMPORTANTES

Mais laissons là ces considérations pour nous attacher à l'étude des quelques pièces qui constituent notre trésor de dinanderie.

Vn ici, tout d'abord, les fonts de Tirlemont datés de 1149 : ils paraissent singulièrement archaïques si on les oppose à la cuve de St-Barthélémy à Liège, le chef-d'œuvre de l'Art mosan que l'on situe généralement entre 1107 et 1118 et pour préciser en 1112. La comparaison entre la figure 1 et la figure 2 montre d'une part, une œuvre classique où l'esprit de l'antiquité survit, et d'autre part, un travail sommaire dont on ne peut nier les qualités expressives.

Si les fonts de Liège suscitent notre admiration, par leur

équilibre et leur noblesse, l'œuvre du modelleur qui travailla pour l'église St-Germain nous frappe par son énergie. Son langage direct, brutal même, n'est pas sans grandeur. Le geste du Christ Juge est une illustration de l'Apocalypse : dextre dressée, le Sauveur nous paraît menaçant ; les symboles des évangélistes qui l'entourent sont sommaires mais appellent l'admiration des esthètes modernes plus tentés de louer une œuvre parce qu'elle demande une réflexion et une réponse que pour ses qualités dans le domaine de l'observation des normes académiques.

La genèse des fonts de Tirlemont peut s'expliquer de façons diverses. Il y aurait là un travail de fondeur de cloches, sans maître, interprète naïf de textes sacrés; on peut dire, par contre, au sujet de cet artisan, qu'il n'était pas aussi isolé qu'on le pense et que les portes de Pise et de Vérone nous révèlent des expressions pareilles. Si nous en cherchons les filiations, nous dirons qu'au XI^e siècle à ses débuts, les fondeurs d'Hildesheim nous avaient déjà montré qu'il était possible de créer des œuvres valables et même d'une qualité extraordinaire, sans rester dans la ligne classique.

Le XV^e siècle fut pour le Brabant, dans le domaine de la dinanderie, la grande époque : celle des Gérines et des van Thienen. C'est alors également qu'on acquiert, pour les églises des aigles et des pélicans-lutrin ou des chandeliers, des fonts baptismaux et des bénitiers notables. Nous pourrions peut-être préciser un jour l'origine des dinandiers qui travaillèrent pour nos ducs, pour les seigneurs et les clercs du duché, mais il est inutile, je pense, d'émettre ici différentes hypothèses sur le lieu d'origine de familles qui simplement pour des raisons surtout économiques quittèrent le Val de la Meuse pour ouvrir leurs ateliers là où se trouvaient la Cour et les commandes.

Admirons surtout les statuette d'Amsterdam qui sont parmi les plus séduisantes d'une époque qui fut réaliste, mais aussi courtoise et où les contemporains d'un Philippe le Bon ou d'un Charles le Hardy nous paraissent pareils aux muscadins et dont les compagnes ont l'air prêtes à esquisser une révérence avant de prendre part à une danse qui n'est pas macabre. On se demandera s'il s'agit vraiment d'images funéraires.

Faut-il dire que ces statuette sont une mine de renseignements dans le domaine de la mode. Nous n'en reproduisons

que deux (fig. 5 et fig. 6) : voyez ce prince à la tunique bordée de fourrure, aux doubles manches et coiffé d'un admirable chapeau; voyez cette princesse portant une coiffure à mentonnière, ayant une robe décolletée, aux jupes frangées aux manches agrémentées de banderoles.

Le chandelier pascal de Léau (fig. 7-9) nous mène dans un autre monde, celui du drame religieux interprété à la manière de Roger de le Pasture, Roger van der Weyden; on y trouve une Madeleine jetant les bras au ciel et affolée, une Vierge, prête à défaillir, un saint Jean regardant jusqu'à la dernière minute vers son maître divin.

Avec les fonts de St-Jacques à Louvain (fig. 12) nous tombons dans le pittoresque, un chien y veille sur le blason du donateur.

Pour le XV^e siècle, il est évident que c'est la lame de Marguerite d'Escornay qui est la plus importante dans le domaine graphique; mais nous sortons là de la dinanderie plastique à laquelle se rattachent les clôtures de Léau et de St-Jacques à Louvain : les premières, supérieures aux secondes, par leurs qualités ornementales et l'élégance de la composition. Celle-ci est beaucoup plus aérée qu'à Louvain, où les détails ont une certaine lourdeur.



Fig. 20.

Pusette, fin de l'époque gothique.
Vollezele.

Liste de Dinanderies par localités

AISEMBERG.

Deux plats en laiton de la fin de l'époque gothique, l'un montre saint Georges et le dragon, l'autre est décoré de godrons.

ANDERLECHT.

Un porte-missel en laiton découpé, anges et lettres mariales, travail rustique de 1700 environ; un plat avec Adam et Ève de la fin de l'époque gothique, un bassin d'offrandes sans ornements.

ARCHENNES.

Navette en cuivre XVIII^e siècle, vers 1700. Une série de chandeliers.

Pied en laiton, circulaire mouluré, fût annelé et spirales porté sur trois griffes modernes, portant un aigle-lutrin moderne, sur le bord une inscription.

AVERBODE.

Un lutrin avec pupitre en cuivre.

BEGUINENDYCK.

Deux chandeliers XVII^e siècle.

BELLINGHIEN.

Un christ en bronze.

BETTICOM.

Des chandeliers en laiton, deux plats en laiton.

BEYSSEM.

Deux paires de chandeliers en dinanderie.

BOENDAEL.

Un plat en laiton abîmé, montrant Adam et Ève.

BOGAERDEN.

Diverses paires de chandeliers en dinanderie.

BRAINE-L'ALLEUD.

Pied à base triangulaire porté par des lions, tige polygonale se terminant actuellement par une petite statue de saint Étienne et un plateau ancien de lectric, daté 1570.

BRUXELLES.

Aujourd'hui, c'est aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire qu'il faut se rendre pour étudier la dinanderie; autrefois, c'était dans les églises, les musées vivants de jadis, qu'il aurait convenu de passer.

Au Cinquantième, il y a tout d'abord, une série de Christs romans d'origine mosane, le chandelier de l'Abbaye de Parc et celui de Postel, de petits bronzes dorés comme les quatre évangélistes de l'autel portatif de Stavelot et deux figures en buste du XII^e siècle ornant des reliquaires en forme de pignons de chaise provenant de Maestricht; l'aigle-lutrin de Bornival (1) et le chandelier de saint Ghislain; des lames funéraires, des Seigneurs de Heers (vers 1400) et d'autres des XVI^e et XVII^e siècles (2); un bel ange gothique tenant un blason, une acquisition toute récente; des plats de Dussart et de nombreuses paires de chandeliers; mais toutes ces richesses sont peu de choses en comparaison des dinanderies qui ornaient Ste-Gudule, Notre-Dame de la Chapelle, le Sablon et les autres sanctuaires de notre ville.

Il y avait aussi les baïlles où l'on voyait des figures diverses et des lions dont deux, tout l'indique, sont conservés et parent aujourd'hui la façade arrière de l'Hôtel de Ville de Bruxelles.

Ste-Gudule conservait des lutrins, des clôtures, des lames funéraires dont les archives font mention; il en était de même dans les couvents et les paroisses des environs.

Sainte-Gudule.

La collégiale des SS. Michel et Gudule possédait des travaux de dinanderie avant les troubles du XVI^e siècle. Les œuvres détruites furent remplacées après la tourmente par des travaux différents.

Il ne reste de toutes ces richesses que le lion qui orne le monument dit des « ducs de Brabant ». Ce lion fut fondu par Gaspard de Turkensteyn d'après un dessin de Jean de Montfort dont le nom se trouve sur cette œuvre datée de 1610.

Au milieu du chœur il y avait un lutrin en cuivre dont le pupitre était porté par un pélican. Il fut renouvelé en 1623 par le fondateur Bruxellois Josse van den Broeck d'après un dessin de Jacques Franquart.

Nous empruntons tous ces détails et les suivants au Chanoine Lefèvre dont le livre « La Collégiale des SS. Michel et Gudule à Bruxelles » est bien connu.

Il y avait dans la Collégiale des clôtures en laiton du fondateur Bruxellois BRUYLANT (1547-1556). Ces travaux furent détruits

(1) J. Squilbeck, Le Lutrin pélican de Bornival. Bul. des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, 1939, pp. 126-136.

(2) Lames de Richard de Riwere et de Jeanne Scheiffart de Merode, 1554, de Guillaume de Goux et Bernadine de Mol, 1555, qu'étudia Joseph Destree, sans oublier des vitrines remplies de dinanderies diverses.

par des iconoclastes et remplacés par d'autres de Josse van den Broecke.

Il y avait également des lames funéraires qui furent détruites au cours des âges.

Mentionnons ici une sonnette au poinçon de Malines de 1573.

Béguinage. Divers chandeliers en laiton du XVIII^e siècle.

Eglise Sainte-Catherine. Un grand bassin d'offrande en cuivre.

Notre-Dame de la Chapelle. Un aigle-lutrin dont le pied est en marbre signé par Abets, 1762.

Hôtel de Ville. A l'arrière de l'Hôtel de Ville deux lions que je crois provenir des Baïlles au Coudenberg.

BUDINGHEN.

Deux croix de procession, un chandelier et un plat en laiton. Pl. XX inventaire de l'Arrondissement de Bruxelles. Cette pièce est décorée de godrons en spirales et d'une inscription.

CORBAIS.

Dix chandeliers en cuivre, pied triangulaire et fût torsé XVII^e s. Une lanterne dite d'administration; un crucifix de type gothique, style primitif, les bras de la croix se terminent en triangle.

CORTENAËKEN.

Il y avait autrefois à Cortenaeken un aquamanile que nous n'avons pas retrouvé lors de nos enquêtes dans cette commune.

CRAINHEM.

Des chandeliers en laiton à fûts torsés du XVII^e siècle.

DIEST.

Saint-Sulpice. Il y a ici deux clôtures avec balustres, des restes de monuments funéraires en dinanderie, des plats en laiton décorés montrant Adam et Eve; Josué et Caleb; un cerf; un bassin de cuivre de 1677; plusieurs paires de chandeliers du XVII^e s. (3); un chandelier en cuivre et laiton fondu à Louvain en 1704 par P. I. Donckers; deux lustres en laiton; la clôture du Chœur vers le Sud porte des noms de donateurs.

Notre-Dame. La base des fonts baptismaux en laiton qui proviendrait de Montaigu.

DORMAEL.

Un plat en laiton avec Josué et Caleb.

DUISBOURG.

Un plat en laiton avec Josué et Caleb.

ESSCHENE.

Quatre paires de chandeliers en laiton.

FOREST.

L'Abbaye de Forest fit travailler des dinandiers: Jean van Eeghem

(3) Marques d'un lion et des lettres P V P G ?

qui grava pour ce mouster la lame en cuivre destinée au monument funéraire de Martin de Cuyper, suffragant de Cambrai.

GENVAL

Six chandeliers d'autel (Chœur).

Lampe de sanctuaire servie de rocailles, en cuivre du XVIII^e s.
Croix processionnelle, en cuivre rouge, redore de 1200-1210.

GOYCK

Une navette en laiton.

In de Woestyne. Il y a la une très belle croix montrant le Christ accompagné de saint Jean et de la Vierge, puis des Donateurs, pièce du XIII^e siècle.

HAL

La pièce principale est ici constituée par les fonts baptismaux achevés en 1446 par Guillaume Lefevre; on y voit le baptême du Christ, la Conversion de saint Hubert, le Combat de saint Georges et la Charité de saint Martin, quelques figures y ont été renouvelées, les apôtres entre autres.

L'angle lutrin vient en seconde place et de grands chandeliers du XVII^e siècle en troisième.

Il y a également là-bas un bénitier gothique aux profils bien marqués.

HAMME MILLE

Croix de procession en laiton du XV^e s. avec petit Christ du XVI^e siècle.

HAUTHEM SAINTE MARGUERITE

Une croix de procession du XVI^e siècle, un porte-missel et un bénitier du XVIII^e s.; des chandeliers ordinaires.

HELLENBOSCH

Des chandeliers de forme balustre.

HERINNES

Des chandeliers en laiton du XVII^e siècle dont le plus grand porte les lettres F.A.M.

HOLSBEECK

Quatre chandeliers en laiton, des fonts baptismaux en dinanderie et un plat en cuivre du XVI^e s.

HOUWAERT

Plusieurs paires de chandeliers en laiton et des girandoles.

JODOIGNE

Saint-Médard. Quatre chandeliers en laiton de la fin du XVII^e s.

Quatre vieux chandeliers en dinanderie.

Église Saint-Lambert. Six chandeliers en laiton du XVII^e s.

Croix de procession avec Christ, du XVII^e s.

KEERBERGEN

Des chandeliers en laiton.

KIESEGIEM

Un chandelier en laiton.

LA HULPE

Petit Christ de procession, en dinanderie, datant des environs de 1600 environ.

LASNE

Deux lanternes de procession, en cuivre, du début du XIX^e s., croix de procession en laiton et cuivre vers 1800, deux vieilles clôtures de fonts baptismaux.

Plat d'offrande en dinanderie (cuivre repoussé) décor composé de rinceaux, feuillages, chimères, grappes de raisin, au centre figure un aigle à deux têtes couronné.

Au presbytère, deux petits chandeliers à fuscau et base triangulaire reposant sur trois pieds sphériques, XVII^e s.; deux grands chandeliers du XVII^e s.

LATHUY

Église Saint-Martin. Encensoir en cuivre argenté, XIX^e s.

LEAU

Les dinanderies y étaient encore très nombreuses au début du XIX^e s. mais on procéda à des liquidations massives au poids qui suscitèrent l'indignation de la population.

En 1827, plusieurs chariots partirent vers Louvain transportant une tonne et demi de cuivre qui devait passer en Angleterre; disparurent ainsi, un banc de communion, un beau lustre, et le luminaire de saint Léonard, œuvre de Renier van Thienen. (Pour plus de détails on consultera L. Wilmet, « La Ville des Souvenirs », Bruxelles-Dietrich, pp. 190-191).

Ce ne fut pas hélas! les seules ventes inopportunes, cependant l'église St-Léonard possède aujourd'hui encore son chandelier pascal, le chef-d'œuvre de Renier van Thienen; un pélican lutrin, des fonts baptismaux gothiques, des puisettes à deux bees et la série la plus complète qui soit de chandeliers, depuis le XV^e siècle jusqu'au XVIII^e siècle finissant: parmi les plus anciens il en est dont le pied circulaire est soutenu par des lionceaux et la tige aux nombreuses moulures aiguës; parmi les plus récents il en est tout d'abord à la base classique et au fut balustre, puis d'autres reposant sur des griffes.

Le trésor de Leau abrite également des dinanderies: chandeliers avec réflecteurs, trones et lanternes d'administration.

Citons également une pyxide en laiton doré et une autre enrichie d'émaux de Limoges, puis des croix de procession dont une du XV^e siècle.

On s'arrêtera devant la clôture du tabernacle, œuvre attribuée à Jan Paus, travaillant d'après un modèle de Cornelie Floris et de-

vaut un bénitier qui pourrait servir de fonts baptismaux, tant il est considérable. On n'oubliera pas un seau d'administration et un joli lustre du XVI^e siècle.

LEEUW-SAINTE-PIERRE.

Deux plats en laiton avec inscriptions, l'un de 1713, l'autre de 1746.

LEMBEEK.

Une paire de chandeliers en laiton du XVII^e siècle.

LENNICK.

Diverses paires de chandeliers en laiton, un plat en laiton à godrons.

LIMLETTIE.

Deux paires de chandeliers à fût torse et à trois pieds, ornés de têtes d'angelots, du XVII^e s.

Chandelier pascal orné de feuillages et de fruits; pied circulaire, balustres superposés, cuivre XVII^e s.

Deux chandeliers cuivre XVIII^e s.

Encensoir en laiton, du début du XIX^e s.

LOMBEEK-SAINTE-CATHERINE.

Divers chandeliers en dinanderie.

LOUPOIGNI.

Deux paires de chandeliers en laiton.

LOUVAIN.

Malgré les désastres de deux guerres, Louvain est une ville qui à elle seule abrite plus de dinanderies que Bruxelles, les Musées Royaux d'Art et d'Histoire exceptés; à St-Pierre il y a des fonts gothiques reposant sur des lions et des plats de dinanderie figurant Josué et Caleb et le paradis terrestre; à St-Jacques il y a les fonts de 1467, un don de Jan Pinock et un lutrin du XV^e s. dont ont été séparées des branches de lumière. Il y a surtout la clôture du tabernacle signée par Jan Veldener en 1568.

Notons pour finir ici des plats en laiton; dont un montre Josué et Caleb et un autre des motifs en accolade et un masque cornu pl. 103 des Notes pour servir à l'Inventaire... de Louvain. A St-Michel les fonts de 1473 et de très beaux chandeliers en dinanderie.

Au Beguinage, de même, de très grands chandeliers en dinanderie de la fin du XVII^e s. ou du début du XVIII^e; deux carillons d'autel dont un de 1770.

MAXENZELLE.

Un porte missel en laiton ajouré montre ici les évangélistes; on y lit Jos Philppaux D.D. 1 Novembre l'an 1660 à Dinant P. Dusart.

Il y a ici quatre petits chandeliers en laiton du XVII^e s. (4).

(4) Inventaire : Arrondissement de Bruxelles, p. 145.

MELSBROECK.

Trois paires de chandeliers en laiton et cuivre, deux chandeliers torsés reposant sur trois pieds du XVII^e siècle.

MILLE.

On y voit un porte-missel en laiton ajouré de vers 1700; huit chandeliers grands et petits du XVII^e siècle, un carillon, une sonnette.

MILLE.

Chapelle Saint-Cornille. Quatre chandeliers en laiton repoussé, de la fin du XVII^e siècle.

Quatre lanternes de procession, vers 1800.

MONSTREUX.

Eglise Saint-Michel. Croix processionnelle en dinanderie du début du XIX^e s. Jolis chandeliers à trois griffes, à fût balustre, en cuivre du XVII^e s.

MONTAIGU.

Possède de belles dinanderies : des fonts de 1610, des chandeliers.

NIL-SAINT-MARTIN.

Croix en laiton, XVI^e s.

Deux chandeliers en laiton ornés d'une volute et d'une espèce de trilobe.

NIL-SAINT-VINCENT.

L'église de Nil-St-Vincent possède une paire de chandeliers en laiton où on lit : Znalart Escur. St. de Selain Bonneville, Selain, Chairier, et conseiller des deux baillages de Sa Majesté Aud. Namur (Namur) 1648.

Ces pièces sont caractérisées par leur fût balustre, leurs anses en forme de dauphins et crosses feuillagées, leur tige torsée; elles sont comparables à d'autres conservées à Dinant et à Namur même dans l'église St-Loup (5).

OHAÏN.

Deux chandeliers balustres, en laiton.

OISQUERCO.

Lampe de sanctuaire en dinanderie; six chandeliers torsés du XVII^e s.

PEPINGHEN.

On y trouve des chandeliers en laiton.

RHODES-SAINTE-BRICE.

Un porte missel, un carillon, une sonnette, des chandeliers.

ROTSELAAR.

Les Fonts. Pl. CV des *Tresors d'Art du Brabant*.

(5) Voir aussi des chandeliers à Hannut (1688) et à St-Brice de Tournai (1640).

SCHAERBEEK

Eglise Saint-Servais. Un plateau avec « l'Annonciation » et une inscription répétant un même souhait de bonheur.

STENHUFFEL

Un chandelier en dinanderie.

STERREBEEK

Un porte-missel en laiton avec les lettres H.S. : un Christ en laiton de vers 1600.

STRYTHEM

Plusieurs chandeliers en laiton des XVII^e et XVIII^e siècles.

VILVORDE.

Il y a ici un plat à godrons, du XVI^e siècle, deux très beaux chandeliers en laiton du XVII^e siècle (6), plusieurs paires de chandeliers plus modernes.

VILVORDE, l'Hôpital.

Un Christ en laiton du XVII^e siècle.

VLEESEMBEEK.

Un chandelier en laiton montrant comme poinçon un lion. Des paires de chandeliers en dinanderie du XVIII^e siècle. Pl. CLXVII. Notes pour servir. Arrondissement de Bruxelles.

VOLLEZEELE.

Un aquamanile du XV^e siècle, diverses paires de chandeliers, un porte-missel.

WAUTHIER-BRAINE.

Deux chandeliers torsés du XVII^e s.

WAVRE.

Quatre chandeliers du XVII^e s.

WEMMEL.

Un porte-missel en laiton provenant de Grimbeighe et créé au temps de l'Abbé Sophie (vers 1765).

WESEMAAL.

L'église de Wesemaal possède des portes avec des balustres armés du XVII^e siècle qui se rattachent à une série du même genre dont il y a de nombreux exemplaires dans les églises d'Anvers, de Bruges et de Gand, comme à Diest, à Geel et à Termonde.

Je pense aux portes de la chapelle de la Poterie, œuvres de Pierre Mulier à Bruges où il y a également les balustres des églises Notre-Dame et St-Sauveur, on y retrouve la signature de Moerman et celle de Jacques du Blon (1628.)

(6) marque J B et datés 1628.

Liste des Dinandiers ou des artisans réputés comme tels

d'après les recherches de Frankignoulle et Bonenfant (1).

Jacob ADAMS. (296).

Connu par un simple compte de 1552, sans autre détail, de l'église Saint-Sulpice à Diest (voer copier tot den selven boecken... ix st.)

Henric BOSYNS. (460).

Mentionné dans un compte du 15 juillet 1437, il est dénommé de « Scotelsleger » dans les archives de la ville de Diest.

Janne BREVIER. (591).

Compte des pauvres de la Chapelle 1472-1473. « gheelgieter ».

Joos VAN DEN BROECKE. (93 et 777).

Est cité entre 1623 et 1625. A fait des vases en cuivre et un encensoir.

Dans les pauvres de la chapelle, compte 1636-1639 : Joos van Broecke, « gheelgieter ».

(C'est vraisemblablement le même artiste qui travailla déjà pour Sainte-Gudule vers 1600).

Jan BRULANT. (716).

Comptes Hôpital Saint-Pierre : Jan Brulant, « Gheelgieter », habitant rue Haute en 1554.

Gilles COPERSLEEGERE. (494).

Comptes Hôpital Saint-Pierre de 1355 : il y a là un certain Egidius dit de « Copersleeghere ».

Cornelle VAN DEN CRUYCE. (357-358).

Qui fabriqua en 1662-63 un couvercle en laiton. Il produisit également un encensoir pour l'église Saint-Sulpice à Diest.

(1) Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles, t. 39^{me}, Bruxelles 1935. Notes pour servir à l'histoire de l'Art de Brabant, recueillies par E. Frankignoulle et publiées par P. Bonenfant.

Geelyse VAN DEN EYNDE. (200).

G. van den Eynde, dénommé Geelgieter de Malines. Il travailla à la tourelle du Saint-Sacrement en 1530-31, pour l'Hôpital St-Pierre.

Jan van der FOLEYEN. (565).

Pauvres de Sainte-Gudule, Jan van der Foleven paie une redevance en 1454.

Peter de HOFFMEESTERE. (680-753).

Ce maître paie une rente à l'infirmière du beguinage. Habite rue Haute en 1531.

HOVE. (6).

Dans les comptes de l'infirmière on trouve pour 1508-1509 Petron van den Hove « Geelgieter », qui a fourni deux mortiers.

LABUS. (420).

Fournit un coq en laiton à l'église d'Ivère en 1610.

LEON. (280).

Est cité en 1527 comme étant de Malines; il travaille pour Saint-Sulpice de Diest, en particulier à la tourelle du Saint-Sacrement de cette église.

R. J. DE MOL. (177).

Il fournit une lampe et des chandeliers en cuivre en 1773-1776 à l'hospice de la Trinité.

NANOENE ou van THIENEN. (648).

Jean Nanoene Geelgieter cité dans les comptes de Notre-Dame de la Chapelle en 1511-12.

THIENEN Jean van Naenhoven. (629).

Doit être le même que le précédent; est cité dans les comptes de 1501 de l'hospice Saint-Julien.

Renier van THIENEN (2). (587).

Renier I eut peut-être un fils Jan, qui aurait été donc le frère de Renier II, mais ceci est à prouver.

Est mentionné dans les comptes de la Chapelle en 1470-71. C'est l'auteur du chandelier pascal et du « luminaire de saint Léonard » à Leau.

Son fils travailla pour l'hôpital Saint-Pierre en 1519-20.

(2) Il y a là une famille à étudier. Jusqu'ici il n'est pas établi que Renier I, l'auteur du Chandelier pascal de Leau soit le fils d'un certain Jan van Naenhove ou Naenhoven, comme il fut écrit dans le catalogue de l'Exposition Le Siècle de Bourgogne page 84.

VISSERS. (363).

N'est pas certainement un dinandier, mais il crée un modèle pour de nouveaux balustres en laiton en 1671-72 pour l'église Saint-Sulpice à Diest (3).

ZURPEL ou SURPEL. (320-332-335-349).

Est cité pour les années 1608-1609; il fournit des chandeliers et une lampe pour l'église de Saint-Sulpice à Diest. Il est occupé pour la même église, en 1621-1622; cité en 1624-25 il donne ses soins à vingt quatre balustres et à la grande lampe; en 1650-51, il crée une étoile pour le jour de l'Épiphanie.

On voit par tout ce qui précède que les listes de dinandiers pourraient être complétées et surtout que les œuvres de ces artisans devraient être mieux connues.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Voir l'Art en Belgique du Moyen Age à nos jours, sous la direction de Paul Pierens, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 3^{me} édition qui vient de paraître, p. 403. Cet ouvrage contient une liste de publications établie par Madame Crick-Kuntziger; on y trouve mention notamment des études de M^{me} Collon-Gevaert, MM. P.-E. Bouchard et J. Squilbeck.

Comte J. de BORCHGRAVE d'ALTENA.

(3) Balustres conservés à St-Sulpice même, portant des noms de donateurs : J. Crils, abbé de Tongerlo; Pierre Stevens, curé de Schaffen; Jan van Zurpel, receveur et échevin de la ville de Diest, et Anne Typoets, son épouse; leur fils, bourgmestre et sa femme, Catherine Cools, le doyen van den Boom...



Les « Hondenfretters » de Forest



EN 1870, à Paris, les femmes mangeaient du chien, comme tout le monde. Y prirent-elles le goût de la fidélité ? Oui, et elles exigèrent des colliers ».

Cette boutade de Ch. d'Ydewalle (1) rappelle que les Forestois ne sont pas seuls à avoir été contraints, jadis, à consommer la chair de

leurs amis les chiens.

Autrefois, les rivalités de ville à ville, de village à village, voire de quartier à quartier, étaient très fréquentes et parfois fort vives. Elles s'accompagnaient d'un dédain réciproque qui se traduisait par des dénominations méprisantes, ridicules, souvent vexantes.

Aux habitants de Forest échut le titre « *De Hondenfretters van Vorst* », ce qui se traduit par ce compliment : « Les mangeurs de chiens de Forest ». Ce sobriquet devrait sa naissance au fait qu'à l'occasion d'une grande famine, les Forestois furent réduits à manger leurs chiens, pour ne pas mourir de faim. Cette tragique extrémité ne les a pas épargnés de la risée populaire des environs. On raconte aussi qu'un boucher du village, ayant à diverses reprises été victime de vols de viande, se vengea sur les coupables présumés, par un tour à sa manière : un jour, il abattit secrètement l'un de ses gros chiens de trait, le dépouilla en homme de métier, et l'exposa en vente. Nuitam-

(1) Ch. d'Ydewalle, *Les femmes, ces douces amères* (« Le Soir » du 24-1-57).

ment, les voleurs vinrent décrocher la bête et la mangèrent. D'où le nom de mangeurs de chiens serait resté à nos concitoyens.

Une autre version encore est celle qui prétend que les habitants de Forest mangeaient des chiens « ramassés » dans le canal ! De là, la classification de la commune aux côtés de Termonde et d'Ixelles, comme ayant les chiens pour plat favori. On sait, en effet, que les Ixellois ont aussi comme surnom celui de « *Hondenknagers* » (2).

Les Forestois devraient d'ailleurs s'appeler « Les Forestiers », attendu que « Forest » dérive de « *forestum* » : bois, enclos, chasse gardée, ce qui se traduit en allemand par « *Forst* » d'où « *Förster* » : garde forestier. Ils auraient donc pu être baptisés « *Boschwachters* » ou bien « *Boschmannen* » ou encore « *Boschuilen* ».

Un autre sobriquet collectif local est celui de « *Wannes* » : les « *Jeans* », appellation désignant les catholiques. Les membres de la fanfare catholique Sainte-Cécile ne sont pas dénommés autrement que sous ce nom » (2).

Mais comme on sait, les sobriquets ne sont pas limités à des ensembles d'habitants. La vie de famille, qui est menée par les villageois, fait que chacun se connaît intimement : on se désigne par le prénom et pour ne pas confondre les différents Pierre et Paul, on adjoint une épithète retraçant brièvement soit le nom des parents, soit la profession, soit le lieu d'origine, soit les travers physiques ou moraux.

Il n'y a pas si longtemps de cela, Forest était encore un village. C'est ce qui explique qu'on y trouvait, naguère encore, des sobriquets nombreux. En voici quelques-uns avec leur traduction ou leur explication.

« *Stapedaf* » (stap het af), vicaire à la démarche fougueuse ; « *Pie Keek* », marchand de volaille ; « *De Wulle* » (de Wilde), le sauvage ; « *Rosse Koube* » Jacques le roux ; « *Den Dikke* », le gros ; « *Jef de Mannemoeker* », Joseph le taiseur de paniers, le vannier ; « *De Kees* », le « fromage », nom donné à un enfant originaire de Drogenbosch, commune voisine, dont les habitants se livrent à la fabrication et au commerce de cet

(2) J. Th. De Raadt, *Les Sobriquets des Communes Belges*, Bruxelles, 1903.

aliment à l'odeur pénétrante (ces habitants portent, par ailleurs, le pseudonyme de « *Keeskrabbers* » ou « les Gratteurs de fromage »).

« *Klot in 't Hoar* » est sans doute une corruption de « *Mot in 't Hoar* », ce qui signifie « mite dans les cheveux », mais désigne un autre vicaire dont la chevelure présentait une certaine calvitie ; « *Jan den Boelt* », Jean le Bossu ; « *De Kozze* », le cousin ; « *Liese den Belch* », Elise « le » Belge ; « *Victor van 't Facteureke* », Victor du petit facteur, sont des surnoms qui illustrent nettement ce que nous disions ci-dessus.

Il y avait — ou il y a encore — « *Jeanne Patat* », Jeanne la marchande de pommes de terre ; « *Dolf Mostoat* », Adolphe Moutarde ; « *Luce Susse* », François le Paresseux ; « *Zotte Jeanne* », Jeanne la Folle ; « *Loué Vesch* », Louis Grenouille ; « *Jan Gelas* », Jean le Vitrier ; « *Diserei de Schoalendekker* », Désiré l'Ardoisier ; « *Pitche de Schraainwerker* », Pierrot le Menuisier ; « *Ware Poater* », Edouard le père ; « *Jan den Bekker* », Jean le Boulanger ; « *Jef de Smet* », Joseph le Forgeron ; « *Lowé van 't Kerkhof* », Louis du Cimetière ; « *Feilix de Plekker* », Félix le Plafonneur ; « *Wannes de Melkboor* », Jean le Laitier ; « *Hainke Boein* », petit Henri Haricot ; « *Marie uit den Bempt* », Marie du Beemd ; « *Mariake van de Wasses* », Marie de la Blanchisseuse ; « *Lomme van Clément van de Champetter* », Guillaume de Clément du Garde champêtre ; « *Louitche de Leugenoat* », Louison le menteur.

Voici un sobriquet où se fait sentir l'influence naissante du français et des stationnements prolongés dans les cafés : « *Jef Matin* », Joseph le matinal, parce qu'il ne rentrait jamais chez lui que « le lendemain de la veille ».

On n'a pas trouvé de sobriquet flamand pour ce coiffeur d'origine wallonne, dont l'amabilité envers sa clientèle parut inhabituelle aux Forestois et qui reçut, comme surnom, les mots qu'il adressait si volontiers à ses visiteurs : « *Mon cher Client* ».

Allongons la liste (le lecteur me pardonnera sans doute les surnoms oubliés) : « *Tichke Poat* » Tichke est le diminutif de Baptiste, Poat : poort ou grand'porte, porte cochère ; « *Cafet-boentche* », petite graine de café, surnom d'un négociant en cafés ; « *De Pap* », du nom de famille « Pappaert » ; « *Paraaike* », petit poireau, pour un maraîcher ; « *Wis Kezze* », Louise Bigarreau, marchande de fruits ; « *Jef Sossis* » désignait un garçon

qui zézayait ; « *Pie Paraplen* » était le marchand de parapluies. On appelait « *Zwette Nette* » une étrangère malpropre ; « *Zotte Polle* », Léopold le Fou, l'épileptique du village. On disait encore « *Pie Barak* » pour désigner Pierre qui habitait le Café de la Baraque ; « *Liske Striep* » pour la tenancière d'un estaminet qui servait des « *strip* » ou petits verres d'alcool en accueillant ses clients par ces mots : « e'stripke, Pirreke ? - e'stripke, Bæreke ? »

Comme de juste ; « *Bère Signoor* » est le pseudonyme d'un ex-Anversois ; « *den Halve Man* », le demi-homme, était celui d'une femme aux allures masculines. Il reste encore « *Menne* », le garçon ; « *Woike Biet* », petit François Betterave ; « *De Zvette* », le Noir ; « *De Witte* », le Blanc ; « *De Lange* », le Long, et bien d'autres.

Puis-je donner ici un ou deux exemples de la spontanéité avec laquelle, au moindre incident, les Forestois vous appliquent un surnom désormais définitif ?

Autrefois, un certain jeu populaire pratiqué à l'occasion des kermesses de quartier consistait en un transport original : les femmes véhiculaient leur mari à l'aide d'une brouette, en guise d'épreuve de vitesse, d'adresse et d'endurance. Un jour, il y a de cela une cinquantaine d'années, une compétition de ce genre valut à un Forestois le sobriquet de « *Pitche Woater* », Pierrot Eau, sa femme ayant tenu le pari de culbuter froidement son époux dans la « *Maelbeek* » !

A une époque plus rapprochée, on trouve un autre exemple de cette spontanéité étymologique :

On venait de créer à Forest les braderies, cette sorte de fête de rues rappelant les foires commerciales du temps de la splendeur communale aux Pays-Bas. Au cours d'une de ces manifestations que les commerçants de la chaussée de Bruxelles organisèrent, devait se dérouler, parmi d'autres réjouissances publiques, un combat de taureaux !

Deux volontaires s'étaient offerts pour figurer l'un la tête, l'autre l'arrière-train du taureau. Au cours du cortège précédant le combat, l'un des comparses fut pris d'un besoin, ce qui donna lieu à un quiproquo des plus hilarant, le taureau ayant dû être scindé et l'identité des acteurs révélée. Bref, longtemps après cette braderie, les deux compères ne furent plus désignés que sous les noms de « *De Kop van de Stier* » et « *'t Gat van de Stier* » !

J'allais oublier le cas de ce nouvel agent de police qui exerçait sa profession avec tant de zèle qu'il ne tarda pas à être appelé « *Paktalleman* ». Prend-tout-le-monde, par la population du bas Forest.

Cette manie du sobriquet conduit parfois à des cas tout à fait curieux, tel celui que l'on me conta l'autre jour :

Un habitant d'Uccle, un nommé Sol, remarquable par sa nonchalance, s'était attiré l'épithète « *lamme* », d'où « *Lamme Sol* », c'est-à-dire « Sol le Paralytique ». Mais *Lamme Sol* avait un fils prénommé Henri, ce qui, comme on sait, se dit en patois et en abrégé « *Ré* ». C'est ainsi que Henri Sol était connu sous le sobriquet de « *Ré van Lamme Sol* », somme toute un nom assez musical, vu qu'il se prononçait « Réfalamisol »...

Dans cet ordre d'idée, il y eut aussi autrefois à Forest une « *Jeanne van Lie van Susse van Julie* » !

Et pour en finir, voici l'histoire d'un sobriquet lointain trouvée dans « Histoire des Environs de Bruxelles » (A. Wauters, 1855).

Pendant la domination française, le village de Forest servit de repaire à l'un des chefs de *binders* ou garrotteurs, qui infestaient le département. Longtemps, ce brigand échappa à la justice. Finalement, le guet put lui mettre la main au collet en Brumaire de l'An V, alors qu'à la faveur d'une nuit sans lune, il sortait du bureau du receveur des poids de la ville, en emportant un sac gonflé d'écus. On trouva chez lui des armes, des rossignols, tout un arsenal de cambrioleur. Il s'appelait Melchior De Coster dit « *Melke den Dief* »...

*
**

Revenons maintenant aux choses sérieuses, aux graves et rigoureuses statistiques.

Voici le nombre de « *Hondenfretters* » de Forest depuis 1786, d'après des chiffres recueillis à diverses sources.

En 1786	740 habitants	En 1842	1.065 habitants
1800	902 »	1846	1.324 »
1815	683 »	1870	2.547 »
1831	993 »	1880	3.673 »
1837	955 »	1890	5.885 »
1840	1.068 »	1900	9.509 »

En 1901	10.561 habitants	En 1929	38.707 habitants
1902	11.896 »	1930	39.594 »
1903	12.948 »	1931	40.638 »
1904	14.774 »	1932	40.948 »
1905	16.496 »	1933	41.836 »
1906	17.894 »	1934	42.581 »
1907	19.408 »	1935	43.579 »
1908	21.170 »	1936	44.698 »
1909	22.796 »	1937	45.641 »
1910	24.228 »	1938	45.695 »
1911	25.671 »	1939	45.644 »
1912	27.346 »	1940	45.747 »
1913	29.110 »	1941	45.853 »
1914	30.344 »	1942	46.082 »
1915	30.935 »	1943	46.403 »
1916	31.576 »	1944	45.758 »
1917	31.561 »	1945	46.098 »
1918	31.546 »	1946	46.533 »
1919	32.926 »	1947	47.370 » (1)
1920	31.152 »	1948	46.980 »
1921	31.745 »	1949	47.033 »
1922	32.073 »	1950	46.902 »
1923	32.258 »	1951	46.802 »
1924	33.081 »	1952	47.078 »
1925	34.348 »	1953	48.067 »
1926	35.269 »	1954	48.532 »
1927	36.500 »	1955	48.974 »
1928	37.639 »	1956	49.142 »

Comme le montrent les chiffres révélés par les archives, Forest comptait 740 habitants en 1786. La fin du siècle passé marque le début de l'augmentation vertigineuse de la population ; celle-ci coïncide avec le développement prodigieux de l'industrie.

Autrefois, le nombre d'habitants variait peu, mais entre 1900 et 1916, on le vit passer de 9.509 à 31.576. Cet accroissement, interrompu par la guerre de 1914-1918, reprit à partir de

(1) Année du dernier recensement.

1922 pour atteindre les 47.370 dès 1947 et se stabiliser autour de ce nombre, nonobstant la guerre de 1940-1945, qui provoqua également un palier aux environs de 45.000 habitants.

En 1940, le nombre de Forestois est près de 43 fois celui de 1840, soit une augmentation moyenne annuelle de 446 habitants ! De 1900 à 1947, cette moyenne est de 805 habitants.

L'augmentation progressive de la population forestoise doit être attribuée à l'excédent des entrées sur les sorties (parfois 1.650 unités par an), alors que l'excédent des naissances sur les décès ne dépasse jamais 200. Les familles aisées s'établissent en général dans le haut de la commune, attirées par l'agrément du site.

D'autre part, la subsistance — jusqu'en 1860 — de l'octroi qui provoquait une hausse de 30 p.c. sur la bâtisse à Bruxelles, fut un puissant stimulant de l'exode vers les faubourgs. En ville, le coût de la vie était plus élevé et c'est là, sans doute, qu'il faut voir le motif de l'apparition des cités ouvrières à Forest.

Le prix élevé des terrains à Bruxelles favorise aussi le déplacement de l'industrie vers Forest qui offre de sérieux avantages : proximité du canal, du chemin de fer, des gares, communications nombreuses et faciles, taxes moins lourdes.

Les ouvriers se fixent près de leurs usines. Beaucoup s'établissent à leur compte et l'on voit naître une quantité de petites industries dans les quartiers modestes.

L'examen statistique de la population par âge révèle un net vieillissement de celle-ci. L'âge moyen qui se situait à moins de 30 ans en 1910 est monté à 40 ans en 1947...

Les statistiques ci-dessus me remémorent une farce que je tiens de mon père et dont il fut la victime. La blague et la gouaillerie bruxelloise, dont la spontanéité est une caractéristique du populaire, sont dénommées, en patois, des « Zwanzes ». Actuellement, elles tendent à disparaître ; on peut les classer parmi les vieilles coutumes.

C'était vers 1895. Etant gamin, Ucclois de naissance, mon père n'avait pas encore troqué son esprit de clocher natal contre celui de sa commune d'adoption et, un jour, discrédita Forest aux yeux de son camarade Alfred Lermineaux. Il affirma qu'on pouvait aisément traverser Forest, en plein jour, en pans de chemise, sans rencontrer un seul habitant.

Alfred, aidé de quelques camarades, ne se fit pas faute de

le lui faire prouver. Mon père fut donc contraint de se rendre de la rue du Moulin (aujourd'hui rue Saint-Denis) jusqu'à la Place Communale (actuelle Place Saint-Denis), en abaissant tant qu'il le pouvait ces pans de chemise humiliants, tout en criant : « *Geef mijn broekske wêêr ! Geef mijn broekske wêêr !* ».

Je ne sais si ce fut cette leçon qui le convertit, mais je puis affirmer que plus tard mon père s'attacha bien cordialement à notre commune.

J. P. VOKAER

« Par les Rues de Forest », Étude sur la toponymie locale.
Édition Cantrim 1954.



Folklore et Légendes de Tirlemont

PAUL DEWALHENS

Ma ville, mon refuge, ma loi, ma règle du juste et de l'injuste, c'est mon maître; il faut que je me conforme en tout à sa volonté.

Ménandre (auteur grec 342-290).

INTRODUCTION

Frenay-Cid, chroniqueur attentif du folklore nouveau, prétend qu'il n'est pas possible de dire où commence et où finit le folklore régional, d'en détourner les contours variables chronologiquement et géographiquement. (1)

Il en va de même, ajoute-t-il, pour le folklore national, car le folklore, parcelle importante de la culture d'un peuple, ne se calque pas sur des frontières politiques, lesquelles sont également variables, autant que lui, mais en des temps différents.

En somme, et ceci est aussi valable pour la légende, parcelle des superstitions ethniques, le folklore est affaire d'éthique, ou règle de conduite de race et de religion, plutôt qu'affaire de nationalité. Dans notre petit pays où deux races se fréquentent et se sont mélangées, le folklore se présente d'une manière caractéristiquement hybride.

Le folklore serait donc un élément biologique qui a sa vie propre, particulière à toute originalité raciale, mais qui concourt ou a concouru à l'évolution mentale de la société. Cela justifie le rapport que plusieurs hellénistes ont présumé entre ethnos, peuple, et ethos, coutume.

Le folklore qui signifie traditions, chants, proverbes, formules, jeux, fables, cérémonies, croyances, préjugés populaires

(1) « Groupes Folkloriques » par Frenay-Cid (Le journal Le Soir du 19-IV-1956).

est la science des us et coutumes chez les différents peuples. Son interprétation exige les couleurs du climat dans lequel ils vivent et du genre de vie chez chacun d'eux. Si la représentation est faite sous des atours différents, le fond bien souvent s'identifie à un fait originel identique.

La légende s'élaborant autour d'un événement historique local ou national, peut aussi naître de l'imagination à laquelle on peut donner un semblant de réalité. Ou bien c'est la réalité qu'on explique en l'enjolivant ou en la dramatisant selon les nécessités de l'heure, ou bien c'est la fantaisie ou la vision qui se matérialise.

Et nous ne sommes pas loin de croire et de pouvoir affirmer que les manifestations du folklore, pour la plupart d'entre elles, renferment toujours une dose non négligeable de philosophie populaire. Qui dit sagesse, dit morale. Et qu'est-ce la morale sinon la mentalité d'un peuple ?

Ainsi le folklore ne peut être compris si on néglige l'histoire, l'archéologie, la religion, l'art et la littérature, ces sciences dépendant l'une de l'autre, s'imbriquant, étant de connivence.

Si nous parlons de l'arbalète, par exemple, nous commencerons par décrire l'arme. Nous dirons qu'elle nous est venue de l'Orient, à quoi elle a servi, à quoi elle servira encore après l'apparition des armes à feu au XVI^e siècle, les batailles mémorables où prirent une part active et souvent décisive les arbalétriers. Nous serons amenés à faire revivre les souverains, le magistrat, la vie communale, l'évolution économique et sociale de ces temps féodaux, les droits et les devoirs civils et militaires des Gildes et Serments, les églises où étaient honorés leurs patrons, les Chambres de Rhétorique qui seraient issues des esbattements organisés pendant les concours de tirs, et nous évoquerions leurs fastes et leurs misères, leurs symboles, emblèmes et trésors que la plupart de ces gildes possédaient : drapeaux de soie, bannières de brocart, chartes sur parchemin, épées, tambours, bâtons et cannes de cérémonie, meubles de chêne, colliers aux jolies plaques de métal et oiseaux d'argent, pintes, canettes, brocs, plateaux en étain et argent, tous objets vénérables qui nous rappellent dans les collections que certaines de ces sociétés conservent encore, les beautés d'un artisanat disparu, la poésie des reliques d'art, la nostalgie du passé.

Quelques villes et villages, aidés par une propagande touris-

tique bien organisée, entretient encore leurs traditions, avec bonheur, et en bénéficient moralement et pécuniairement. Mais il faut reconnaître que les transformations rapides que subit la société sont tellement radicales que cette poésie bon-enfant qui charmait la vie de nos pères risque d'être balayée de la vie trépidante qui nous accable. Des divertissements plus positifs (je pense à la radio, à la télévision, au cinéma, qui ne demandent aucun effort intellectuel; je pense aux voyages et au sport ou ce qu'on appelle l'exode en vitesse ou l'intérêt par le sport) nous sollicitent de plus en plus par leurs attractions « barnumesques » sans cesse renouvelées et ornées de bimboloterie, de festons et d'astragales éphémères et vides de sens.

La richesse économique est développée au détriment de la culture. Les budgets militaires freinent le progrès social. La révolution froide que nous subissons annihile toute sociabilité. La spécialisation applique des oreilles et dessèche l'âme. La technocratie, la cybernétique dépersonnalise l'individualité. Le progrès n'est rien si le cœur n'a plus ses raisons. Les besoins du corps ne doivent pas être seuls satisfaits.

Le monde moderne — c'est ce qu'affirme le héros de *La Chute* d'Albert Camus — ressemble trop à un procès mal fait. Si le domaine scientifique s'est étendu dans l'espace et dans le temps, l'esprit de l'homme n'est pas encore adapté à cette formidable extension psychologique et reste dominé par la confusion à rétablir un équilibre rompu, dans un monde qui est sur le point de se désagréger, où la science a dépassé la conscience de la raison humaine.

Le folklore qui était profondément ancré dans la vie des hommes, alors que n'existait pas encore la locomotion rapide, ne sera plus sans doute dans quelques années qu'un mythe. Les hommes n'auront plus le temps de s'intéresser à ces vieilleries, à ces enfantillages, comme ils disent. Ils sont poussés en avant, malgré eux, avec l'illusion qu'ils arriveront plus vite à leurs fins. Leurs fins, c'est gagner de l'argent, parader, profiter. Profiter de quoi? Les bêtes aussi profitent. On les engraisse, puis on les mange. L'État engraisse ses sujets, pour mieux manger leurs sous. Ce sont des boîtes à sous, les hommes. Alors que la faim et la soif de la vie de l'homme, bien au-dessus du matériel, doivent être de nature spirituelle. Je sais, tout le monde ne peut pas être poète. Il faut de tout pour faire un monde.

Ce que je reproche, c'est qu'on tue lentement, sûrement, sciemment, la petite fleur bleue avec laquelle nous sommes nés, et tout sentiment de noblesse et de grandeur, de joie et de tradition. L'art seul, ainsi que l'affirme l'abbé Morel et bien d'autres gens d'esprit, retrouve le sens du mystère, le sens du sacré, et rendant à la matière sa magie, nous invite à une vie plus intérieure, dans le silence qui donne à l'homme la conscience de sa dimension et de la sagesse!

Le folklore aussi est un art. Il est de notre devoir de sauver du folklore ce que nous pouvons, de tâcher d'en entretenir les faits et gestes dans la mémoire des hommes, même si ça ne devait servir à rien. Tant de beauté naturelle et irrécusable surent façonner la raison originale et particulière d'être de la communauté humaine, qu'il serait impardonnable d'en laisser étouffer l'âme et l'esprit sous le marasme des fausses croyances actuelles.

Nous ne pouvons pas croire que le monde mathématique qu'on nous prépare sera meilleur. Et je doute fort que les fameux loisirs amènent les hommes à s'intéresser plus sincèrement aux valeurs spirituelles et artistiques. Il s'agit malgré tout d'avoir confiance dans le bon sens de l'homme. Au bord du gouffre dont la profondeur l'effrayera, il reprendra conscience de la mission humaine qui lui est dévolue. Devant le danger il se retournera vers l'intérieur des terres. Il sera étonné de constater qu'il y a encore des jardins, des bois et des vergers, que les fleurs sentent bon, que des oiseaux chantent, que les fruits cueillis à l'arbre sont savoureux, que la lumière est belle, que l'humanité est une grande famille dont les us et coutumes des ancêtres font le charme de notre civilisation, à travers des siècles de joie et de souffrance.

Je rends hommage à Albert Marinus qui s'est exercé pendant combien d'années à défendre nos traditions et nos légendes dans sa brillante revue « *Le Folklore Brabançon* », et qui a condensé dans les trois volumes du « *Folklore Belge* » (2) les mœurs de notre peuple d'entre deux mondes.

Voici donc du folklore et quelques légendes de Tirlemont, ville typiquement brabançonne et belge. En vous les disant j'ose espérer que nous serons un peu « heureux ensemble ».

(2) « *Le Folklore Belge* » par Albert Marinus, 3 tomes, Les Éditions historiques, Bruxelles. (Imprimerie Brepols, l'urnhout, 1958).

La Légende de Notre-Dame au Lac

Boileau a dit, après les anciens : le vrai
seul est aimable; il doit régner partout et
même dans la fable.



L'ÉVÉNEMENT qui a donné cours à la légende
de Notre-Dame au Lac s'est passé vers 1073,
et selon Gramaye en 1173, Alphonse Wauters
dixit dans son *Histoire des Communes Belges*.

Il serait la cause sensationnelle qui a donné
lieu à la création naturelle de l'église gothique du même nom.

Si cette légende était rappelée par l'imagerie de vitraux
aux tons vifs, elle serait sans doute beaucoup plus honorée par
les Tirlemontois qui n'en ont plus dans la mémoire qu'un pâle
souvenir.

En ce temps-là, Tirlemont faisait partie de la Basse-
Lotharingie, et allait appartenir au duché de Brabant.

La *villa Thiunnas*, sur la hauteur (vous savez que son nom,
Tienen : Tirlemont, vient de *tionna*, germanisation du celté
duuo signifiant colline, et même colline fortifiée), la *villa*
Thiunnas qui se composait au IX^e siècle d'un monastère bénédictin
et de ses dépendances, sous l'administration des moines de
l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés de Paris, était devenue le
centre d'une seigneurie dont les bénédictins partageraient, un
peu plus tard, les revenus avec la communauté religieuse de
Saint-Denis-en-Brocqueroie (près de Mons).

Le mont Saint-Germain, sur la rive gauche de la Gête, ce
mamelon entouré de terrains marécageux, et que longeait la
voie romaine de Tongres à Asse, des bois sur les plateaux au
nord, à l'est et au sud se profilant sur le ciel bleu ou nuageux,
était protégé par une enceinte à cinq portes, par deux bras de
la Mène, affluent de la Gête, et par la Gête elle-même, au sud,
qui lui servait de tout premier obstacle défensif.

Au sud *Aandoren-Grunde* sur la rive droite de la Gête,
près de ses tumuli datant du II^e siècle, et de l'église Saint-Pierre,
du IX^e siècle, fief de l'abbaye de Stavelot-Malmédy, et au nord-



La Madone du Lac (XVI^e siècle?).

(Archives Notre-Dame au Lac.)

ouest *Aandoren*, près de l'église domaniale Saint-Martin (1)
du VIII^e siècle, étaient des bourgades de laboureurs et d'artisans.

(1) Vendue comme bien national en 1798. Démolie en 1816.

Ici se place, par parenthèse, un fait-divers, en partie légendaire sans doute, et qui confirme que le tertre du centre de notre ville était déjà habité au VIII^e siècle.

En effet, c'est vers 710 que sainte Amelberge, née à Rodange, de l'illustre famille des Pépins, fuyant le monastère de Bilsen en Limbourg et son parent, Charles Martel, qui lui avait déjà cassé un bras dans sa fougue à la séduire, fut reçue et protégée par les habitants de la *villa Tienas*.

La petite troupe de reîtres — ou de diables — qui la poursuivait fut rossée par les gens de *Tienas* (celtes romanisés et francs immigrants), ce qui permit à la sainte donzelle aux longues tresses de fuir par Vilvorde jusqu'à Tamise où elle fonda l'église et le village et où elle vécut jusqu'à sa mort, en 772.

Il est plus facile de vaincre une armée, ainsi que Martel le fit des Arabes à Poitiers en 732, qu'une vierge si peu folle.

Cette aventure a été racontée en latin, sur un parchemin de 1100, par l'abbé-chroniqueur Théodorus de St-Trond (2).

**

Le savant Wichmans, prémontré et abbé de Tongerlo, qui renseigne la légende de Notre-Dame au Lac, en 1630, dans sa « *Brabantia Mariana* », déclare qu'il l'a copiée des annales de la ville.

Les pièces originales qui relataient ce fait extraordinaire ont probablement été brûlées lors du sac de Tirlemont, en 1635, comme tant d'autres choses précieuses.

Voici cette légende : Un clerc nommé Thierry, qui portait une piété particulière envers la mère de Dieu, originaire de Kampen, dans la province d'Overijsel, en Hollande, maître de lecture à l'Académie de Paris, profitait des vacances de Pâques pour se rendre dans son pays en pèlerinage. Arrivé un soir à l'étape du *monte Thenis*, il trouva les portes de la cité fermées. Fatigué il ne chercha pas à se faire ouvrir une de ces portes, et se contenta de loger dans une humble auberge sise près

(2) Sainte Amelberge arrivée en vue de l'endroit qui allait devenir Tamise, fut arrêtée par l'Escaut. Un esturgeon géant vint la chercher et la porta sur son dos jusqu'à la rive gauche. Un pèlerinage a lieu chaque année, le mardi de la Pentecôte, en l'honneur de la patronne de Tamise.

d'un socle de pierre surmonté d'une niche abritant une madone vénérée sous le nom de Notre-Dame du Lac, en bordure de l'*Aspoel*.

L'aubergiste et sa marâtre croyant que le brave homme était nanti d'une bourse bien garnie, l'assassinèrent dans son sommeil et enfouirent la dépouille dans la vase du marais, sous les immondices qu'on avait l'habitude d'y déverser.

Les nuits suivantes des feux follets dansèrent à la surface du borbier. Ce phénomène fit accourir les curieux. Et un soir, Katrina, une femme touchée par la grâce divine, se jetant à genoux, s'écria : — « Cet endroit est sacré... Il recèle des reliques précieuses... Nous bâtirons ici un temple à la gloire de la Vierge Marie... ».

Le *Driesch*, extra-muros, qui allait devenir au XVIII^e siècle notre grand place, terrain bourbeux et broussailleux, était occupé à l'est par un marais, l'*Aspoel*, dont le nom, d'après le docteur Lindemans, proviendrait de *nakspoel* ou *nekkerspoel* (marais hanté par les mauvais génies) (3). Le *Driesch* était limité au sud par le bras gauche de la Mène baignant une partie de l'enceinte, et au nord-est par les terrains montant vers le plateau légèrement ondulé qui s'étend entre Louvain et Diest.

Pendant les travaux d'assèchement de l'*Aspoel*, on découvrit le corps de Thierry. Trois sources cristallines jaillirent alentour. Les meurtriers furent assez vite confondus, condamnés, et eurent la tête tranchée.

L'eau des sources guérissait malades et impotents accourus des quatre coins de l'horizon. On cria au miracle, vous pensez bien !

Jean I le Victorieux, en 1290, donc plus de 200 ans après la prédiction de Katrina, ému comme le peuple et le clergé par les prodiges qui s'y opéraient toujours, autorisa la construction d'une chapelle.

Elle fut dédiée à Marie du Lac, en 1297, le lundi de la Pentecôte, et fut embrasée ce jour-là, sans mal d'ailleurs, par le feu tombé du ciel : c'était, à n'en pas douter, la consécration divine !

Cette chapelle, à l'emplacement du chœur actuel de

(3) Edouard Dewolfs : « *Oostbrabantse Plaatsnamen*, II, Tienen » (Vlaamse Toponymie Vereniging te Leuven, 1941).



Notre-Dame au Lac par Walter PANS (1363).
(Archives Notre-Dame au Lac.)

L'église Notre-Dame au Lac, édifiée en gothique primaire, aux frais des chanoines laïques de l'Association de la Bienheureuse Vierge Marie, sous l'impulsion d'un des clercs, Michel van Ymsen, fut achevée par le maître-maçon Jean Dancels, sous la direction de Jean d'Osy, le fameux créateur de l'architecture ogivale brabançonne.

Plus tard, lors de l'agrandissement du petit temple, Jean d'Osy réalisera encore les portails et la basse-nef sud.

Son élève, Jacques de Gobertange, alias Laureys de Tirlemont, construisit avec l'aide de son frère Henri, les transepts et la tour.

Sulpice van Vorst terminera les travaux, vers 1440, et Mathieu de Layens, quelques années après reconstruira le chœur qui s'était effondré.

Les ressources procurées par la libéralité des fidèles, des bourgeois, des souverains, et par les oboles des pèlerins, permirent l'achèvement de ce lieu saint, et de ses restaurations, principalement après les guerres de religion.

Walter Pans, en 1363, « ymaigiez » comme Jean d'Osy le fut aussi à ses débuts, sous les conseils de celui-ci, sculpta l'admirable vierge du Lac en pierre de Mézières, une réplique de Notre-Dame de Paris. Elle se trouve dans la niche du maître-autel. La copie que Benoit van Uytvanck de Louvain en fit en 1911 prône dans le grand portail.

À partir du XIII^e siècle, les vierges sont représentées debout. Elles avaient tendance à s'endormir. On cria : debout les vierges ! Et elles deviennent plus belles que jamais ! La nôtre mesure 1,60 m. Son sourire est ravissant. Il est aussi beau que celui si célèbre de l'ange de la cathédrale de Reims, mais moins éthéré cependant. Notre vierge du Lac est plus humaine, plus femme dans la physionomie générale. C'est un modèle brabançon dont la courbure de la hanche gauche sur laquelle repose l'enfant a été plus accentuée que l'habitude ne le permettrait.

Jusqu'au début du XVII^e siècle Notre-Dame au Lac demeure un lieu de pèlerinage renommé. Il commençait à l'octave de la dédicace de l'église, le lundi de la Pentecôte, par une procession solennelle, un véritable *ommegang*, auquel prenaient part les magistrats, les clercs, les gildes d'arbalétriers et d'archers, les Chambres de Rhétorique, les corporations et les métiers, les porteurs de bannières et de drapeaux. Derrière la

statue de Notre-Dame venaient les Géants de Tirlemont (4), particulièrement nombreux en ce temps-là, le cheval Bayard, Goliath et sa femme, son messenger et sa chambrière, saint Michel suivi d'un griffon, d'un lion, de trois chameaux, d'un aigle, d'un dragon et de diables. La lune déambulait au milieu des groupes. Puis suivaient le roi Charles et six juifs. Sur un des chariots étaient représentés Adam et Eve, des évêques, saint Joachim et saint Joseph, sur d'autres l'Annonciation, un Bethléem avec les bergers, la Circoncision (5).

Les pèlerins recevaient une banderole de papier sur laquelle étaient naïvement reproduites, d'un côté l'église et la fontaine miraculeuse, éclairées par un soleil triomphant, de l'autre la Vierge portant l'enfant Jésus sur le bras gauche, personnages touchés par les rayons du Saint Esprit et entourés de fidèles et d'invalides.

On y lisait l'inscription suivante :

S. MARIA
de Lacu,
Thenis,
A Peste,
Bello
et Fame,
Libera nos.

Urbis te Dominam volumus celebrare, Maria,
Qua tutelari præsidi, tuta manet.
Nam tibi sunt dotes plures, quam sidera cœlo
Structura est templi, Virgo, dicata tibi.

Ce qui veut dire : *Sainte Marie du Lac, Tirlemont, délivrez-nous de la peste, de la guerre et de la famine. Nous*

(4) Voir dans *Thimus*, revue du cercle archéologique de Tirlemont, 1927-1943, « La Joyeuse Entrée des Géants Tirlemontois, Mieken et Janneken, 10 juin 1928. — Les Géants de nos cortèges. — L'Histoire de nos Géants d'antan... »

(5) Les géants existaient probablement au XV^e siècle déjà. Les géants et minaux fantastiques des cortèges et ommegangs sont le souvenir des êtres monstrueux, surhumains et inhumains qui peuplèrent les géhennes de la terre en gésine au temps de la préhistoire. Ils repré-

voulons célébrer vos louanges, Marie. Que la ville sous votre égide tutélaire demeure à l'abri du danger. Vos perfections sont plus nombreuses que les astres du firmament. Ce temple, ô Vierge, a été construit et dédié à ta gloire.

Les planches de cuivre qui servaient à imprimer les drapelets archaïques ont disparu.

Par contre, il nous reste l'image miraculeuse de Notre-Dame du Lac, peinte sur un panneau de chêne, et qui est encore l'objet de la dévotion, plutôt discrète, de la part des croyants.

C'est une œuvre curieuse dans un léger décor renaissance, dont le style dépasse les normes de l'imagerie populaire et d'où se dégage, malgré les tons neutres, une grâce lumineuse, que l'on constate encore chez des dames de la bourgeoisie bien éduquée. Le baron Bethune (6) qui l'a restaurée en 1873, prétend qu'on y « retrouve les caractères particuliers qui distinguent les productions des artistes Limbourgeois de la fin du XV^e siècle » (7).

Ce tableau orne l'autel du bas-chœur, côté droit, et mesure 48 centimètres de largeur sur 72 centimètres de hauteur, la partie supérieure formant un angle de 120 degrés. Ce ne serait qu'une copie, datant de 1575-1576, faite par Jan van Winde, fils de feu le doyen de la chorale de Saint-Germain, et qui était l'élève du peintre louvaniste Jan Hérotte.

L'organisation du pèlerinage national du 25 mai 1873, à

sentent de nos jours encore les bons et les mauvais esprits, mais sans cette virulence, angoisse et peur qui eurent une influence extraordinaire sur la vie et le moral de nos ancêtres, particulièrement au moyen âge. C'est une figuration de l'an mil où le monde était promis au fracassement de la fin des fins. Ce sont des images des personnages et du bestiaire d'un cauchemar, de rêves, de légendes, à l'instar de la mythologie des dieux antiques, avec cette différence que ceux-ci viennent de haut et tombent parfois de haut, tandis que ceux-là sont issus des borborygmes de la lave terrestre, de l'imagination flammée du paganisme et de la chrétienté qui ont touché jusqu'à l'os la race des hommes.

(6) Bethune, Baron Jean-Baptiste (Courtrai 1821 — Gand 1894), peintre et architecte qui a fait de nombreux cartons pour mosaïques et pour vitraux, et fondé l'école de peinture moderne de Saint-Luc. (Œuvre murale importante (Dictionnaire des Peintres, Larquier 1945).

(7) Courte notice sur Notre-Dame-au-Lac, à Tirlemont, à l'occasion du pèlerinage national du 25 mai 1873, par A. R. vicaire de la paroisse (Tirlemont, 1873), p. 37.

l'occasion du 800^e anniversaire du miracle, ne sut pas raviver l'intérêt parmi la foule en faveur du pèlerinage à Notre-Dame au Lac.

Notre-Dame de Montaigu était devenue, depuis 1610 à peu près, la plus célèbre vierge du pays.

Les pucelles, avec cette innocence délicieuse et parfois rouée qui les caractérise dans de nombreuses circonstances ne se gênent pas de se faire la concurrence d'une façon insidieusement spirituelle.

**

C'est donc grâce à une tradition légendaire que l'église de Notre-Dame au Lac s'élève du sol comme un hymne à la joie de vivre, à la beauté du monde.

Ce temple d'une harmonie parfaite dans sa simplicité est issu de la collectivité. L'art gothique venu du peuple est un art radieux animé par une foi émouvante, car il s'est lentement substitué au désespoir du Moyen âge. Les statues et statuets qui ornent l'intérieur et l'extérieur des cathédrales et des églises, leurs vitraux, étaient les images d'un livre d'histoire qu'un peuple encore analphabète pouvait comprendre.

Certaines des consoles du portail gauche de Notre-Dame au Lac nous remémorent des personnages de la légende.

Nous pouvons les interpréter de la manière suivante :

— Katrina raconte l'assassinat du prêtre à un bonhomme assis à ses côtés et qui porte dans les bras l'agneau symbolisant la cité ;

— L'aubergiste et sa femme projettent de dépouiller leur hôte ;

— Thierry, la victime, dans ses fonctions de professeur ;

— Katrina éconduit une femme de mœurs légères...

L'eau d'une des sources qui alimentaient le borbier est encore visible derrière une grille qui défend d'y puiser, au bas d'une grotte artificielle à laquelle on accède du côté square jusque près des fondements du chœur de l'église.

Cette grotte est fort visitée, mais est consacrée à Notre-Dame de Lourdes et est ornée de dizaines d'ex-votos.

Le 7 juin 1897 et le 12 juin 1949 furent respectivement célébrés le 600^e et le 650^e anniversaire de la consécration du temple. Dans le cortège historique, folklorique et marial qui



Eglise Notre-Dame au Lac Tillemont.

(Archives Notre-Dame au Lac.)

illustrait avec faste chacune des manifestations qui avaient entouré la légende et créé l'église, étaient représentés Thierry de Kampen, Michel van Ymsen, Jean I le Victorieux, Jeanne et Wenceslas, Albert et Isabelle, architectes, maçons, gildes, corporations, chambres de rhétorique, enfin tous ceux qui avaient joué un rôle de près ou de loin dans cette légende et la construction de Notre-Dame au Lac.

Die Fonteyne — La Fontaine — une de nos deux Chambres de rhétorique, fondée vers 1521, l'autre étant *Die Corenblomme* — La Fleur de Blé — fondée en 1481, était placée sous le patronage de la Sainte Vierge, source de grâce, de vie et de miséricorde, symbole des mères de famille du monde entier.

Cette société où fleurissait l'art poétique et dramatique se présentait en 1539 au concours de Gand. Le sujet imposé était le suivant : *Welck den menschen stervende meesten troost is* — De la plus grande consolation des hommes au chapitre de la mort —.

Il fut traité par nos rhétoriciens d'une façon tellement satyrique et irrévérencieuse envers le catholicisme et ses représentants, ils avouaient tant de sympathie pour le luthérianisme qu'ils encoururent la disgrâce du clergé et durent patienter quatre-vingts ans à peu près avant de pouvoir reprendre leurs activités publiques.

On leur fit boire l'eau de la fontaine jusqu'à la lie.

Les légendes sont issues du drame, du merveilleux, du surnaturel, de faits-divers enfin. C'est de la poésie populaire. La littérature et les arts y ont trouvé force et vie.

Il est de notre devoir, j'y insiste, de les sauver de l'oubli, car elles nous consolent de la barbarie de tous les temps.

BIBLIOGRAPHIE :

- Historisch-Mariale Stoet Onze-Lieve-Vrouw ten Poel, Tienen, 12 Juni 1949 (Brandhof, Tienen).
Le 650^e anniversaire de l'église de Notre-Dame-au-Lac, à Tirlemont (« Patriote Illustré », 15 mai 1949).
Paul Dewalhens : Tirlemont, Histoire de la ville et de ses monuments, avec plan. (Syndicat d'Initiative, Tirlemont, 1956.)
Fr. De Ridder : Le drapelet de N.-D. du Lac de Tirlemont (Folklore Brabançon, 1^e année, 1921-1922).

Le Christ des Dames Blanches

Pardon si jusqu'à vous
ma douleur est venue.

Boursault.



EST vers la fin du XV^e siècle que les chanoines de la Collégiale Saint-Germain se rendirent un jour en procession vers Hakendover.

Ils avaient décidé d'offrir à l'église du Saint-Sauveur, après son incendie par les troupes d'Albert de Saxe, en août 1489, un Christ en Croix, grandeur nature.

Sorti de la ville par la Vieille Porte qui faisait partie de la deuxième enceinte, et passé sur le pont du *Borchgracht*, le fossé défensif, le cortège s'arrêtait devant le Couvent des Dames Blanches (1) pour permettre aux porteurs de la lourde croix d'un peu souffler. Ils la placèrent contre le mur de la chapelle de ce couvent, pendant que la multitude entonnait des cantiques.

Quand on voulut se remettre en route, on ne parvint plus à enlever le Christ de l'endroit où il avait été déposé. C'était un miracle, pour sûr ! Le Dieu tout-puissant affirmait sa volonté de voir cette croix nulle part ailleurs que là-même !

Ce Christ devint vite célèbre à des lieues à la ronde, et reçut l'hommage des voyageurs et des pèlerins qui se rendaient en Terre Sainte, ou qui en revenaient.

Marguerite, fille de Maximilien et de Marie de Bourgogne,

(1) Les Dames Blanches s'appelaient, quand elles s'installèrent ici, en 1250, les pénitentes de sainte Marie-Madeleine. Vers 1601, elles adoptèrent la règle des Chanoinesses de Saint-Augustin, et se consacrèrent à l'instruction des jeunes filles nobles. Jusqu'à la Rev. franç. leur établissement eut la réputation d'être un des meilleurs pensionnats du pays.

fit bâtir, en 1497, un petit oratoire afin qu'il soit protégé des intempéries. (2)

Les bateliers, aussi longtemps que durera la navigation sur la Gète et l'activité dans notre petit port, lui porteront une vénération particulière. A Pâques, les pèlerins d'Hakendover faisaient treize fois le chemin du Saint-Sauveur au Christ des Dames Blanches.

Malgré les déprédations que subit le couvent lors des guerres de religion notamment, ce Christ sortira toujours des aventures les plus sauvages sans la moindre égratignure (3). Sa réputation miraculeuse s'établissait de mieux en mieux.

Les Archiducs Albert et Isabelle, vers 1615, à l'occasion d'une visite à la cité et à notre Christ, firent reconstruire et quelque peu agrandir, à leurs frais, le sympathique oratoire qui continuait à attirer tant de monde.

C'est à partir de cette époque qu'on prit l'habitude de le faire porter, sur un lit d'apparat, de temps à autre, par les



WONDERBAAR KRUIS
VAN DE
WITTEVROUWEN

ZEGEN ONZE PAROCHIE,
BESCHERM ONZE STAD.

Le Christ des Dames Blanches
à l'Eglise St Germain - Tirlemont
(Dessin d'Alfons Stels)

(Archives Eglise St-Germain)

membres des corporations accompagnés du Magistrat et du Clergé, en visite aux chapelles des couvents et de l'hôpital Saint-Laurent, celui-ci hébergeant les voyageurs...

En 1798, les Français suppriment le couvent et en

(2) « Aenteekeninghe van t Heyligh Cruys rustende bij de Witte Vrouwen in de voorstadt van Thienen vernieuwt Anno 1750 » (Archief St Germaanskerk).

(3) « Legende van de Christus der Witte vrouwen », door Jan Wauters. (Ons Blad, Tienen, n° 36, september 1954).

expulsent les sœurs. Il sera vendu le 29 mars 1800, et abattu en grande partie. Une aile fut conservée. C'est devenu une belle maison à longue façade blanche, à multiples fenêtres régulières, à un étage, couverte d'un toit d'ardoises, et encore entourée d'un beau jardin.

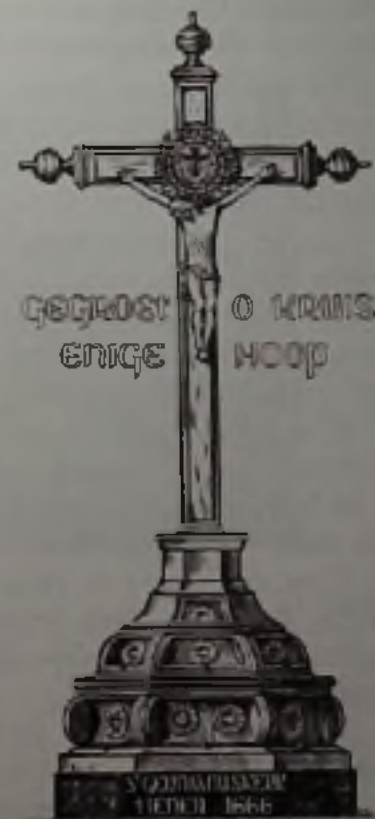
Le Christ fut conservé par la famille De Wyth - de Villegas, jusqu'en 1802. Après il fut transféré à l'église Saint-Germain, dans le bas-chœur droit dont l'autel lui est consacré.

Le Concordat, en 1802, ayant apaisé les esprits, il fut convenu qu'il serait de nouveau associé à « la treizaine » des pèlerins d'Hakendover. Mais le trajet était vraiment trop long. Les fervents de cette coutume à la gloire du Saint Sauveur qui fut le treizième maçon de son église, ne dépassent plus la chapelle de Notre-Dame de Pierre à Grimde.

Au début du XIX^e siècle des dames patronnesses le vêtirent d'une longue robe mauve avec manches, soutachée d'or, qui ne laisse à découvert que la tête et les pieds. Cette façon de présenter le Christ en Croix, était déjà en vogue depuis le X^e siècle.

Depuis qu'il se trouve dans notre ancienne Collégiale, notre Christ des Dames Blanches est largement associé aux cérémonies que l'église Saint-Germain consacre à la Sainte Croix (Adoration, Invention, Exaltation), en un *triduum* des trois premiers vendredis du mois de mars de chaque année. (4)

(4) L'Adoration de la Croix a lieu le jeudi saint, l'Invention le 3 mai, l'Exaltation le 14 septembre.



Reliquaire de la Sainte Croix
à l'Eglise St-Germain
Tirlemont

(Archives Eglise St-Germain)

Le fragment de la Sainte Croix (5) et des reliques de saints et de saintes (6), don du Rév. Père Joanes Van Landen, ancien provincial des Capucins, furent montés dans un crucifix en cuivre doré, que le magistrat avait commandé à Bruxelles. Ce reliquaire fut solennellement installé le 3 mai 1666, jour de l'Invention de la Croix (7).

Le jubilé de la Sainte Croix fut célébré avec faste de vingt-cinq en vingt-cinq ans.

Le premier eut lieu en 1816, le deuxième en 1841, le troisième en 1866, le quatrième et dernier en 1891.

Les deux guerres mondiales ont empêché les cinquième et sixième jubilés qui auraient dû avoir lieu en 1916 et 1941.

Le Christ des Dames Blanches, dont la tête et les pieds sont quelque peu disproportionnés au corps de grandeur nature, n'est pas à vrai dire une œuvre d'art.

C'est cependant une œuvre imposante, caractéristique et émouvante, probablement sculptée par un artisan de Tirlemont ou de la région, dans laquelle il a exprimé, malgré un métier assez rude, toute sa piété et sa pitié.

C'est une figure de choc, profondément humaine, qui nous touche, beaucoup plus importante que toutes les mièvreries académiques et saint-sulpiciennes dont les églises sont accablées depuis le XIX^e siècle.

Nous pouvons dater ce Christ, d'après son réalisme étonnant, du XV^e siècle.

C'est le Christ fait homme, sorti du peuple. C'est un Christ

(5) C'est en creusant la terre pour y jeter les fondements de l'église du Saint-Sépulchre, qu'elle désirait bâtir sur le mont du Calvaire à Jérusalem, vers l'an 325 de notre ère, que l'impératrice Hélène, mère de Constantin, découvrit le bois sacré qu'elle envoya aussitôt à Rome.

(6) Saintes Anne et Barbara, et saints Hubert, Adrien, Sébastien, Roch, Antoine.

(7) Verhael hoe de reliquien van het H. Kruys Christi, berustende in de collegiale kerke van den H. Germanus, binnen de Stad van Thienen, aldaer vereert, en ingehaelt zijn in 't jaer 1666. Getrokken uut de Archiven der Eere. Paters Capucien van het convent binnen Thienen, door XXX. (Thienen, Bij L. Fauconier, Stadsdrukker in de Nieuw-stract). Imprimé probablement en 1816, à l'occasion du premier jubilé de la Sainte-Croix.

pour le peuple, car le peuple ressent le mieux dans sa chair la tragédie du crucifiement.

L'idée d'archaïsme, provoquée par la robe dont il est affublé (peut-être le fut-il par quelque pudibonderie!) ne minimise d'aucune manière la vénération qu'on lui porte. Tout l'intérêt est condensé dans l'expression extraordinaire de la face, dont les



Tirlemont : Vue sur l'église St-Germain et le Marché au Bétail
par J. Hoolans, 1858
(Lithographie en deux teintes : II. 0,174; L. 0,254)

(Archives Tirlemont)

traits reflètent d'une façon poignante la douloureuse soumission au destin, exhalée dans un souffle :

— *Mon Père, je remets mon esprit entre vos mains.*

Symbolisme dramatique de chaque être humain au chapitre de la mort ! (8)

(8) Les premiers chrétiens évitèrent avec soin de représenter le Christ sur la croix, soit qu'ils redoutassent les railleries des idolâtres, soit qu'ils ne voulussent envisager leur divin maître que comme un triomphateur. Au VI^e s. Grégoire de Tours signale comme une nouveauté un crucifix qu'on voyait peint dans l'église de Saint-Geniès près de Narbonne. Au X^e s. quelques crucifix apparaissent çà et là, mais le crucifié s'y montre avec une physionomie douce et bienveillante et vêtu d'une longue robe à manches. Au XI^e et au XII^e s. la robe s'accourcit, les manches disparaissent, et déjà la poitrine est découverte quelquefois parce que la robe n'est plus qu'une espèce de tunique. Au XIII^e s. la tunique est aussi courte

que possible. Au XIV^e s. ce n'est plus qu'un morceau d'étoffe ou même de toile qu'on roule autour des reins et qu'on appelle « perizonium ». Au plus on attriste la figure du crucifié et qu'on grave les souffrances physiques sur son corps, au plus aussi on le dépouille du vêtement qui le protégeait. On a même représenté le Christ dans sa nudité absolue. Les exemplaires en sont très rares. Les crucifix habillés abondent, au contraire, dans les cabinets d'antiquités chrétiennes.

D'ordinaire jusqu'au XIII^e s. Jésus en croix a la tête nue. A dater du XIII^e il porte la couronne d'épine. Quelques crucifix primitifs (cathédrale d'Amiens, Saint-Sernin de Toulouse) ont la tête couverte d'une couronne royale.

C'est également à partir de cette époque que prévaut l'usage d'attacher le Christ à la croix au moyen de trois clous : auparavant on employait presque toujours quatre clous, comme l'avaient prescrit Guillaume Durand ou Duranti, nommé le spéculateur (prélat français 1230-1296) et, bien avant lui, Grégoire de Tours, historien et prélat français (544-595). Des la fin du XII^e siècle les peintres et les sculpteurs s'attachèrent à rendre avec exactitude les souffrances physiques du divin supplicé. Cette tendance vers le réalisme s'accroît davantage au XIV^e siècle et au XV^e siècle. On arrive à donner au crucifix toutes les apparences de la nature humaine soumise au plus affreux supplice. A partir de ce moment les artistes vont se préoccuper avant tout d'exprimer avec énergie les contorsions de l'Homme-Dieu, de modeler savamment son torse nu et ses membres déchirés. Une draperie flottante entoure les hanches, dont la blancheur, en peinture, sert à faire valoir la couleur des carnations. Sa tête s'incline sur son épaule ou ses yeux sont levés vers le ciel, suivant que l'artiste a voulu représenter le moment où le Christ vient d'expirer, ou bien celui où le Fils invoque le secours de son Père : *Eli, Eli, lamma sabachtani* !

Parfois l'arbre de la croix est un véritable tronc d'arbre conservant son écorce et ses nodosités. Mais à l'ordinaire l'infâme gibet est formé de deux pièces de bois grossièrement équarries. Les pieds sont parfois cloués séparément et s'appuient sur une sorte de tablette ou de chantignolle (*suppedaneum*), mais le plus souvent ils sont superposés et fixés par un seul clou. Au-dessus de la tête du Christ est fixé un écriteau où se lit l'inscription : *Jesus Nazarenus Rex Iudæorum*, qui est quelquefois reproduite en grec et en hébreu, ou que remplace l'abréviation : I. N. R. I. En peinture le paysage au milieu duquel s'élève la croix est austère, mélancolique. Dans le fond on entrevoit Jérusalem. Le ciel chargé de sombres nuages est sillonné par des éclairs. Souvent la composition se réduit à la figure du crucifié se détachant en vigueur sur le ciel obscur. D'autre fois la Vierge, saint Jean et la Madeleine sont représentés au pied de la croix. Des anges recueillent dans les calices le sang qui s'échappe des plaies du

Redempteur. Parfois même, surtout dans les tableaux de l'école italienne primitive, on voit des saints ayant vécu à diverses époques et dans divers pays longtemps après la mort du Christ. La scène plus ou moins restreinte s'intitule indifféremment le Christ en Croix, le Christ expirant sur la Croix, le Crucifix, et quelquefois le Dernier Soupir du Christ. Quand le tableau se complique de la présence des deux larrons crucifiés, des bourreaux, des soldats et de la populace, il reçoit plus ordinairement le titre de Crucifiement ou celui de Calvaire. (Larousse du XIX^e siècle.)



Nous donnerons d'autres légendes de Tirmont dans les prochains numéros du Folklore Brabançon.

ÉTUDE SUR LA MOTTE

PAR L'ABBE L. JEANDRAIN

I. Situation Géographique Médiévale



SUPPOSONS un voyageur d'avant la Révolution de 1793 désireux d'atteindre « La Motte ».

Allant de Genappe à Wavre, il quittera la place du marché de cette petite ville, qui doit son importance dans l'histoire au château de Lothier aujourd'hui disparu, il passera à Ways, cette antique paroisse, dont le nom marque l'existence d'un gué important sur la Dyle. Il suivra, pour ce faire, l'ancien grand chemin de Genappe à Wavre dont le tracé a été emprunté par la rue de Ways et la chaussée provinciale. Quittant celle-ci en dehors de l'agglomération de Ways, il emprunte sur sa gauche un chemin de terre, large d'environ trois mètres et demi, resté absolument identique à notre ancienne voie gallo-romaine. Ainsi cheminant, notre pèlerin foule successivement la limite des communes de Ways et de Baisy-Thy et celle de Baisy-Thy et de Bousval. Ayant franchi le plateau sur cette dernière commune, il arrive à un point culminant où se dessinent deux carrefours parallèles centrés chacun par une chapelle. Celui

de droite est le carrefour de Saint Donat, où passe l'ancien grand chemin de Jodoigne à Nivelles qui rejoint à Nil Pierreux celui de Perwez à Nivelles; celui de gauche est le carrefour du « Point du jour » où passe notre vieille voie de Genappe à Wavre. Descendant, notre voyageur arrive à une vallée en forme de cuve, que bornent au nord une colline escarpée, couronnée d'un côté d'arbres élevés et majestueux et de l'autre d'une masse de petits sapins, agrémentés dans son fond d'une mignonne et coquette agglomération, la première que notre chemin traverse vraiment depuis Genappe. Au milieu de celle-ci serpente, faisant miroiter au soleil son eau limpide, un gros ruisseau sautillant, la *Cala*.

C'est « La Motte » actuellement hameau de la commune de Bousval.

Notre voyageur aurait pu venir de Wavre et emprunter l'ancien grand chemin de Genappe à Wavre à rebours (1). Il serait parti de la place du marché devant l'église décanale en longeant l'ancien couvent des Carmes dont l'église était devenue l'Hôtel de Ville et le Tribunal de Justice de Paix, tandis que les bâtiments claustraux avaient servi de locaux à l'ancienne Ecole Moyenne pour Garçons. Le tout est aujourd'hui réduit à l'état de victimes de guerre.

Il aurait franchi successivement la limite de Wavre et de Bierges, le vieux grand chemin de Wavre à Nivelles et puis encore la limite entre Bierges et Limal. Au sud-est de la place de cette localité il aurait longé le mur d'enceinte de l'enclos du château seigneurial qui, sinistré de guerre a dû être abattu entièrement, pour aboutir à Limelette à la vieille ferme « d'au Brou » (2) « au Buston » (3) après avoir rencontré la ferme

(1) Il est fait mention plusieurs fois dans cette étude des « Anciens Grands Chemins » pour plus amples renseignements, voir la brochure parue sous les auspices du « Folklore Brabançon » : « Quelques anciens grands chemins du Roman Pays de Brabant » par P. J. Lefevre et l'Abbe L. Jeandrain, Curé de Cerons, parue en mars 1937.

(2) « Ferme d'au Brou », c'est-à-dire ferme du Brouwart ou Ferme de la Bruvère.

(3) « Le Buston », ce mot viendrait du mot latin « Bustum » du verbe *Burere*, c'est-à-dire « Brûler ». Il indiquerait l'emplacement d'un cimetière à mémoire des Romains ou d'avant eux.

du XVIII^e siècle dénommée « Ferme Hulet » (4). De là passant par le « Petit Ry » hameau d'Ottignies, le Bois-Jette, la Croix Thomas et Limauges sous Cérroux-Mousty, il aurait pu aboutir à une plate-forme en clairière que rejoignent quatre chemins et deux larges allées, c'est l'emplacement des deux châteaux féodaux successifs de La Motte.

Ce même voyageur d'il y a deux siècles aurait pu venir de Nivelles et emprunter l'ancien grand chemin de Genappe à Nivelles à rebours et puis, à partir de la première de ces deux localités, celui de Genappe à Wavre ou bien, directement, à partir de la vieille cité de Sainte Gertrude, l'ancien grand chemin de Wavre à Nivelles également à rebours. En suivant ce dernier il aurait pu aboutir à Cérroux, à proximité de la Seigneurie de Moriensart et puis prendre le chemin dit « Chemin du Seigneur » menant à la Seigneurie de Wez (5) et là, prendre une voie antique menant aussi à la Motte, rencontrant le vieux manoir de la Seigneurie « des Bourdeaulx » (6).

Si notre voyageur fut venu de Louvain il eut pu suivre jusque Wavre l'ancien grand chemin de Wavre à Louvain (7) et ensuite celui de Genappe à Wavre à rebours. Fut-il venu de Charleroi ou de Bruxelles, il lui eut suffi de prendre l'ancien grand chemin de Charleroi à Bruxelles qui suit assez fidèlement la chaussée moderne et emprunter alors soit le grand chemin de Genappe à Wavre entre cette première localité ou celui de Wavre à Nivelles à partir de Glabais, au lieu dit « Le Gras Fromage ».

(4) Le vieux grand chemin a reçu à cet endroit le nom de rue de Genappe, comme il l'avait reçu à son entrée dans Wavre.

La Ferme Hulet était comme tous les bâtiments du XVIII^e siècle construite avec la brique espagnole, plus longue, plus large et plus plate que la brique actuelle et avec le mortier à farine de blé. Tout porte à croire qu'elle fut sur la fin du moyen-âge le manoir féodal de Linclette.

(5) Seigneurie de Wez c'est-à-dire Seigneurie du Gué. Cué établi sur les anciens marécages de l'endroit. C'est un baron hollandais qui, selon les archives du château apporta à son nouveau domaine le nom de Pallandt, qui était celui de sa terre aux Pays-Bas.

(6) « Bourdeaulx » de Bordenal ou lieu planté de bouleaux.

(7) Il semble que la chaussée moderne de Wavre à Louvain n'emprunterait nullement ou qu'en partie l'ancien grand chemin car il paraîtrait que ce dernier aurait passé par Pérot dit « Pérot la Chaussée ».

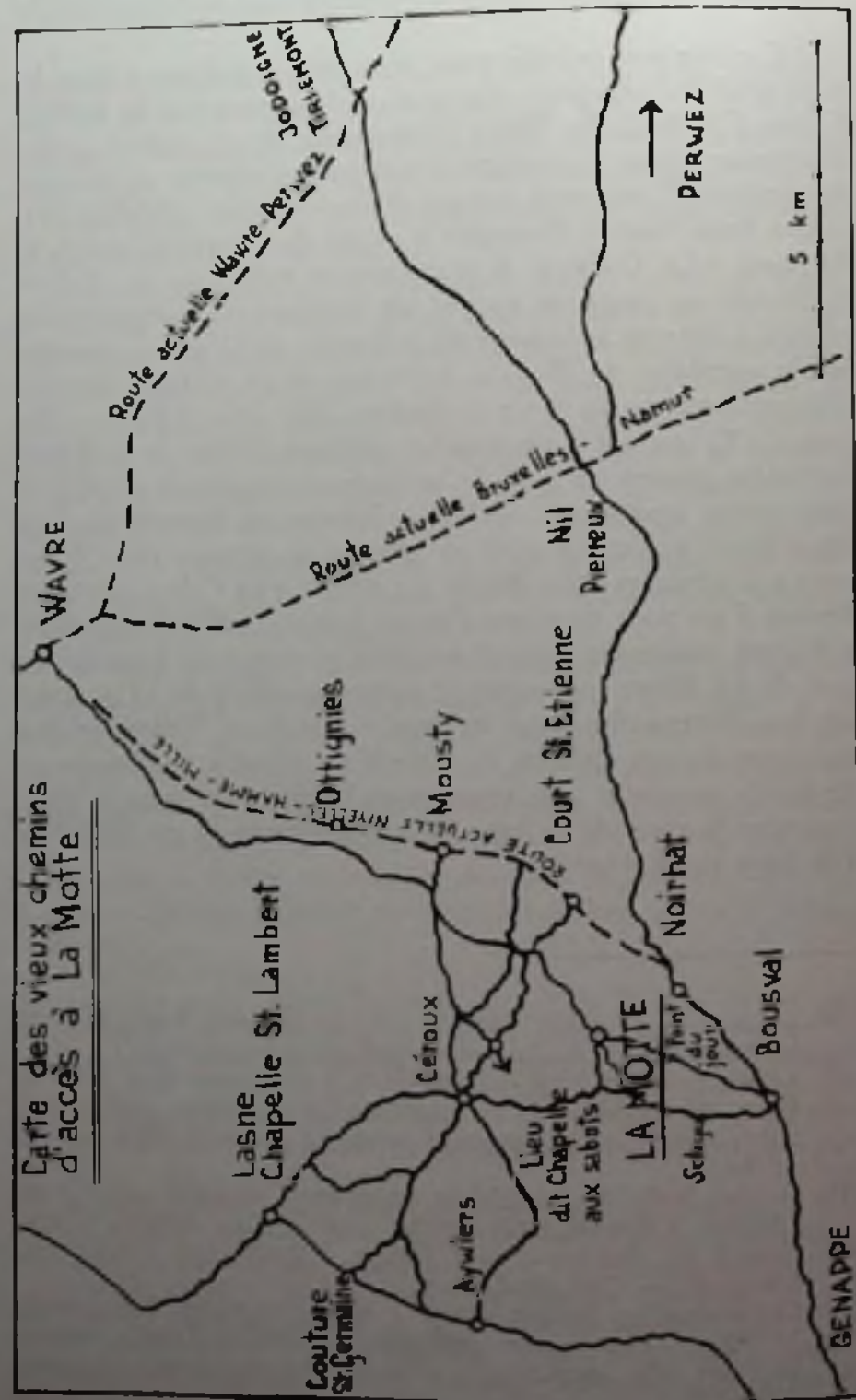
Tout ce qui précède nous situe déjà grandement dans le passé médiéval de notre région et nous montre par la facilité diverse d'accès de La Motte l'importance de cet endroit jadis. Néanmoins, pour un touriste contemporain amateur de beautés champêtres, il sera tout indiqué d'aller chercher à Glabais (8) (à une demi lieue de Genappe) la source du ruisseau « La Cala » dit aussi « Le Gollet ». Il traversera la vallée de la « Cala » se déroule en avant et au sud du promontoire formé par le village, il longera le hameau dit « Bruyère de Glabais » arrivera sur le territoire de Ways à la ferme, ancien château-fort de Glahjoux suivra la sente à travers bois dite « Pissinte des leux » (9) au nord de l'ancien château féodal de « Ways-Ruwart » passera au pied de la ferme « d'Agnissart » (10) et après avoir touché au « Sclage » hameau de Bousval au lieu dit « Fours à Verre » (11) et traversé le hameau de « Wanroux » il aboutira à La Motte. La rivière « La Cala » croise en dessous d'un pont de pierre l'ancien grand chemin de Genappe à Wavre, marquant ainsi d'une croix le centre du hameau actuel de La Motte qui, avant la guerre mondiale de 1914, était un lieu d'attraction pour les gens du Brabant Wallon de par les ruines de son château, la majesté des allées y conduisant et de par le moyen le plus pratique et le plus usité pour y venir (prendre le train de la ligne Ottignies-Manage et en descendre à la Gare de Noirhat).

(8) Le nom de ce village vient de celui de la rivière c'est-à-dire cala bacum. Ce mot du bas latin signifiant ruisseau-rivière.

(9) « Pied sente des loups ». Nous avons à une bonne lieue de là la ferme du « Chantelet » ou chanteleu ou chantloup, évidemment notre contrée encore fortement boisée au moyen-âge était infestée de loups.

(10) Il s'agit là de Sart ou défriche des agneaux, propriété ancienne de l'Abbaye d'Aywiers toute proche. Voir : « Les Abbayes Cisterciennes en Brabant ». — L'Abbaye d'Aywiers par l'Abbé Th. Ploegiers — Cure de Casbais.

(11) Cet endroit se nomme « fours à verre » de temps immémorial. M. Pierre Desneux, alors professeur à l'Athénée d'Ixelles, hypnotisé par cette appellation y a découvert une ancienne verrerie. Voir l'étude qu'il doit sous peu faire paraître dans la revue Wavriensa.



II. L'Antiquité du Lieu

La Motte semble avoir été, dans le passé, voire même dans le passé lointain, un endroit de grande importance. Ce hameau doit son nom à la butte qui le domine au nord et dont le sommet est appelé « tombe des romains ». Cette élévation naturelle servit vraisemblablement aux Romains de tumulus. Il apparaît d'ailleurs que les hommes de « l'âge de la pierre polie » les avaient précédés dans ce même usage de la butte. N'a-t-on pas trouvé, en effet, précisément au sommet de la colline une grande quantité de silex travaillés de l'âge de la pierre polie (haches, grattoirs, percuteurs, pointes de flèches, etc.) (12). Il y a encore, non loin de là, à Basse Laloux, à flanc de coteau « deux autres tombes de romains » en réalité tombes de l'âge du fer fouillées par la société Archéologique de Bruxelles (13). En plus, à une demi-lieue de La Motte, à Court-Saint-Étienne, l'on a découvert, à proximité de l'église, primitivement fanum ou temple romain, un oppidum romain (14) et un peu plus loin, à Beaurieux, d'abord à l'endroit dit Quenique, un cimetière pré-historique (15) ensuite au Glory, les traces d'une ancienne

(12) L'ancien garde-chasse des de Liedekerke, Motin, découvrit en cet endroit nombre de silex polis qu'il remit à M. Félix Cordier, alors bourgmestre de Céroux-Mousty. D'autres trouvés par M. Proost, ancien professeur à l'Université de Louvain, beau-père du précédent sont venus augmenter la collection que détient Madame Vve Félix Cordier, avenue de Mousty à Céroux-Mousty. Cfr. aussi « Petit guide pratique de Court-Saint-Étienne, par le Comte Goblet d'Aviella. Il a été découvert aussi, à Noirhat, une meule de l'âge de la pierre polie. Cfr. Annales de la Société Archéol. de Bruxelles par l'abbé Pensis, professeur de religion à l'école moyenne des filles à Wavre.

(13) Voir « Annales de la Société Archéologique de Bruxelles ».

(14) Selon une étude approfondie de l'endroit faite par P. J. Lefèvre de Court-Saint-Étienne dans son « histoire de la commune de Court-Saint-Étienne, bien connue de beaucoup d'amateurs. Elle est encore inédite.

(15) D'après les découvertes faites par le Comte Goblet d'Aviella, pro-

forteresse romaine (devenue plus tard le premier château féodal de Beurieux) et enfin, au même lieu plus à l'est sur une butte naturelle une enceinte fortifiée qui porte encore aujourd'hui le nom de « Camp des Romains » (15 b).

A un quart de lieue au sud-ouest de La Motte nous avons encore dans le bois dit « Bois de Thy » de nombreuses mottes qui semblent, par l'abondance de charbon de bois qu'elles renferment révéler des tombes de l'âge du fer (époque où l'on incinérât les morts (16).

Il n'est pas étonnant dès lors que les Auteurs bien connus de la « Géographie et Histoire des Communes Belges », J. Tarlier et A. Wauters, écrivent à propos de La Motte, dans leur volume du Canton de Wavre, dans la Province de Brabant : « Il est permis de supposer que les Belges ou les Romains ont eu un établissement dans ces lieux qui sont restés si longtemps couverts de bois et de bruyères et que la vallée de la Dyle était déjà fort peuplée aux premiers temps de notre histoire (17).

Or, La Motte se trouvait dans la vallée de la « Cala » vers l'embouchure de celle-ci dans la rivière qui baigne le centre du Brabant Wallon et à proximité de la vallée de la Dyle.

D'autre part le baron de Loe, Archéologue connu, dit que logiquement les endroits habités dans l'antiquité le furent toujours par après et, par voie de conséquence, que de leur importance dans le passé éloigné, découle nécessairement leur importance à l'autres époques de l'histoire plus rapprochées de nos temps modernes (18).

Le professeur à l'Université de Bruxelles « La station préhistorique de la Quenique » 1-2-3-4-5 et 55.

(15b) Histoire de la Commune de Court-Saint-Étienne, étude inédite de P. J. Lefèvre.

(16) Ne seraient-ce pas ces tombelles que les anciens gens de l'endroit disaient : « Monceaux de berges ». Depuis j'ai pu sonder quelques-unes de ces mottes et suis arrivé à la conviction que ce sont d'anciens fours à charbon de bois.

(17) Le Père de Moreau S. J. dans son Histoire Religieuse de la Belgique, donne pour la période romaine et franque, une carte qui démontre que notre Brabant Wallon et le plateau de Gembloux fournissaient à l'époque de villas gallo-romaine. Cela s'explique sans doute par le fait de la présence en ces régions de nombreuses vallées, un terrain fertile, arrosées par une rivière ou par un ruisseau.

(18) Précis d'Archéologie par le Baron de Loe.

III. La Motte féodale

A. — LA FEODALITE.

Descendons de la préhistoire et de l'époque romaine à la féodalité. Celle-ci a ses causes dans les institutions antérieures : la recommandation et le bénéfice. La recommandation créait des rapports entre deux hommes libres par lesquels l'un devenait vassal, l'autre Seigneur. Le Vassal s'engageait à servir son Seigneur toute sa vie. Le bénéfice, lui, était une concession faite le plus souvent par le seigneur à son vassal à charge de certains services afin de se l'attacher plus étroitement (19). Le bénéfice ecclésiastique était une concession de terres ou de dîmes faite à une église ou une chapelle à charge de messes, de prières, etc. (20). D'abord viagers les bénéfices deviennent bientôt héréditaires. La combinaison de la recommandation et du bénéfice constituent le fief au XI^e siècle. La féodalité met aux mains des seigneurs des droits de deux sortes : droits féodaux, conséquence de concession de territoires, droits seigneuriaux, usurpation d'une part de souveraineté. Les droits féodaux constituaient un pouvoir politique, les droits seigneuriaux n'étaient que d'ordre privé.

B. — LA FEODALITE A BOUSVAL.

Sur le territoire de Bousval, duquel dépend actuellement La Motte il y avait tout d'abord la seigneurie de Bousval, la principale, à laquelle dans la suite furent réunies toutes les

(19) Voir Féodalité et Chevalerie de l'unck Brentano, Membre de l'Institut, pages 1 à 25.

(20) Il n'y avait pas à proprement parler de bénéfices autres que les bénéfices ecclésiastiques, car le bénéfice laïc constituant le lien féodal et par le fait n'était plus un bénéfice pour le vassal mais une redevance vis à vis du suzerain (l'unck Brentano).

autres à l'exception de celles de La Motte et de Wez (21). Elle se composait d'un domaine très étendu. Son château était situé près de l'église du village dont elle portait le nom. Elle relevait (22) du Seigneur d'Assche. Les seigneurs de Bousval possédaient, haute, moyenne et basse justice (23). En suite on avait le seigneur de la Baillerie qui jouissait de la moyenne et basse justice à condition de relever du Duché de Brabant. Puis venait la terre de Laloux qui appartenait au Chapitre de Nivelles (24) et avait comme avoués (25) les seigneurs de Bousval et de Baillerie. La haute justice y appartenait au Duché de Brabant (26). Puis sur les bords de la « Cala » près de la Motte il y avait la seigneurie des Bourdeaulx qui faisait partie de la terre de Grimbergen qui, elle, relevait jusqu'en 1300 de la seigneurie de Rumpst (27); elle jouissait de la haute et moyenne justice. Ensuite existait la seigneurie de Wez tenue en fief par la seigneurie de Bierbeek et d'Aerschodt. Cette seigneurie possédait la haute, moyenne et basse justice.

- (21) Il est à remarquer que les territoires de ces anciennes seigneuries correspondent en leur total au territoire actuel de la commune de Bousval. De même le domaine de la seigneurie de Bousval et celui de Moriensart ont leur limite commune sur la frontière des deux communes de Bousval et Céroux-Mousty.
- (22) Relever un bien de telle Seigneurie c'est-à-dire tenir tel bien de telle seigneurie au prix d'une existence quelconque. Cfr. « Feodalité et Chevalerie — Funck Brentano, p. 17.
- (23) Histoire et Géographie des Communes Belges : Tarter et Wauters — Bousval — Canton de Genappe.
- (24) Le chapitre des Chanoinesses de la Collégiale de Sainte Gertrude fonde par cette sainte fille de Pépin de Landen.
- (25) Les avoués étaient les gérants et protecteurs des biens d'église. Pépin et Charlemagne avaient reçu le titre d'avoués du Saint-Siège.
- (26) Justice seigneuriale qui s'exerçait au nom du Seigneur dans son domaine ou par le suzerain dans la seigneurie de son vassal. On la distinguait en haute, moyenne ou basse justice suivant l'importance ou l'étendue des pouvoirs qu'elle donnait.
- (27) Le manoir de la seigneurie des Bourdeaulx est la ferme dite « Ferme de La Motte ». L'aspect de l'ancien manoir a été fortement changé : plus de toit de chaume, plus de pignons à coupes, le donjon a disparu en 1850 — il servait de pigeonnier. Les vestiges de la chapelle castrale (chapelle St-Nicolas dont le bois St-Nicolas vers Lamauges a sans doute été le bénéfice) ont été découverts avec ceux du cimetière qui l'entourait il y a quelque quarante ans à proximité de la ferme (tradition locale).

C. — LA FEODALITE A LA MOTTE.

La première seigneurie

Et nous en arrivons à la Seigneurie de La Motte (28). Antique, comme toutes les autres Seigneuries de Bousval, elle possédait la moyenne et basse justice et devait relever en fief de la terre de Rumpst. Malheureusement, aucun document ne permet d'établir cette dernière supposition, ni de remonter au delà de la première moitié du XI^e siècle. Nous trouvons en 1421 René de La Motte (28) Seigneur dudit endroit et au XVI^e siècle Ranulphe de La Motte. Les Duchesne possédaient cette seigneurie en 1559. L'on trouve ensuite vivant en 1554 Anne de Man, dame de La Motte qui paraît l'avoir cédée ou transportée aux Rousseaux (29).

Cette Seigneurie, on n'en peut douter, posséda précédemment à celui dont on voit encore quelques ruines, un château-fort. Suivant la coutume du haut moyen-âge il semble avoir dû se trouver sur le bord de la butte (30). Comme tout château-fort il possédait certainement son donjon, son corps de logis, sa chapelle, sa ferme, son fournil, etc.

La chapelle castrale

Cette chapelle desservie par un prêtre résidant ou par un religieux venant régulièrement, chaque dimanche, de son couvent à cet effet, était dédiée à Sainte-Anne. De là le ri venant de Pallandt se jetant dans la Cala au pied de la butte de La Motte se nomme en l'endroit « le ri Sainte-Anne » (31).

- (28) Primitivement la famille seigneuriale prenait le nom du domaine.
- (29) Rousseau : diminutif de roux — le rousseau c'est-à-dire le roux.
- (30) L'on recherchait du haut Moyen âge surtout les endroits escarpés pour y percher les châteaux-forts. Et, même, l'on faisait, si besoin, une surélévation artificielle de terre appelée « motte » — « Feodalité et Chevalerie » de Funck Brentano, pp. 7 et 15.
- (31) Tarter et Wauters donnent le Patronat de Ste Anne à la chapelle de « La Motte », celui de St Nicolas à celle de Bourdeaulx et celui de la Ste Vierge à celle de Wez.

La franche taverne et la brasserie

Si nous descendons de la butte par l'ancien grand chemin de Genappe à Wavre, au fond de la vallée, nous franchissons la Cala sur un pont de maçonnerie et nous avons de suite à notre gauche, enfoui dans la verdure d'une haie épaisse et contourné par un méandre prononcé de la rivière, un cortil. C'est un petit enclos contenant une maison antique avec le pignon sur le chemin. C'est l'ancienne franche taverne et sa brasserie de la Seigneurie de La Motte. Un long et bas bâtiment s'étend comprenant successivement la maison d'habitation, l'étable et la grange. En face, une espèce de remise constituait la brasserie et sans doute le fournil. La bâtisse principale n'a guère changé à l'extérieur, sinon qu'elle a été surélevée, que son toit de chaume a été remplacé par un toit de tuiles, que les fenêtres du dessous ont été élargies, tandis que les châssis antiques de ces dernières, écourtés de leur abat-jour ont été placés dans les fenêtres supérieures nouvelles. L'étable et la grange ont conservé la vétuste et caractéristique charpente de leurs murs. Seul le torchi intermédiaire a été remplacé par des briques (32). À l'intérieur la charpente, et par son apparence, sa matière (le chêne) et son assemblage assez primitif est aussi antique. Entrons dans la Franche Taverne : un étroit corridor, à droite, la taverne, sa porte massive en chêne, à double pendaison de charnières dans le style antique, est marquée au fer chaud au lion néerlandais (33) et sur la traverse horizontale du milieu est gravé le nom d'un des anciens propriétaires « Lempereur » (34). À l'intérieur court le long des murs, autour de

(32) Il n'existe plus que très peu de bâtisses construites de murs composés d'une charpente de chêne dont les vides sont remplis par cloison de torchis (mélange d'argile et de petite paille adapté sur une cloison en tiges de noisetiers couvertes de chaume. Voir un fragment important de mur en torchis au Musée Pellegrin l'école communale de Op Heylissen.

(33) Il ne peut s'agir que de la marque officielle du droit concédé par le Gouvernement des Pays-Bas de tenir un débit de boisson.

(34) Une branche de cette famille Lempereur tenait au début du siècle la ferme à l'emplacement de laquelle fut bâti le château De Broux (tradition de famille par M. et Mlle Husson de La Motte).

la salle une partie de l'ancien banc de maçonnerie avec tablette en chêne. Derrière le poêle moderne se dresse une plaque de cheminée qui se trouvait auparavant dans l'autre place (35). À gauche la cuisine. Elle englobait jadis le corridor. Elle contient un placard ancien, de style simple comme tout le reste de l'ameublement, un dressoir pour la vaisselle (meuble encoignure) dit « le d'gottuet » et, sur une étagère moderne, la collection presque complète des pots poinçonnés (poteries de Bouffoulx) mesures officielles des anciennes tavernes : le demi-litron, le litron, la kannette et le pichet (36). Au dessus de cette porte donnant de cette cuisine à l'ancienne taverne il y avait autrefois un ratelier recevant les couverts (en étain).

Nous pouvons, par similitude avec celle qu'a reconstitué M. l'instituteur Pellegrin en son musée de l'école communale d'Op Heylissen, nous représenter l'ancienne cheminée. Celle-ci était haute, avec manteau avancé. Au milieu dans le creux, la crémaillère à laquelle pendait, au dessus du feu de bûches déposées sur le chenêt, une grande marmite de fonte. Derrière le feu dans le mur de fond se trouvait la taque en fonte dite « fond de cheminée ». Sur les côtés des chenêts une grande pince servant à prendre et à manier les bûches incandescentes, une espèce de grand tisonnier et un soufflet, et, attaché à l'un des montants de la cheminée à portée de main d'homme une boîte en fer recouverte de peinture noire « le brocali » avec des tiges sèches de plantes ligneuses ou tout simplement de la sauvage tanaïsie qui pousse le long des fossés de nos chemins de campagne (37). Dans la grange, dont la porte avec « hu-

(35) Cette plaque, datée de 1706, représente une scène de ménage où la femme dispute la culotte à l'homme. Elle y a déjà une jambe alors que le mari n'y a pas encore un pied. Sur un arbre la poule chante alors que le coq picore. La devise inscrite en conclusion est : « Présage malheureux ».

(36) La collection est complétée par des litres, 1/2 litre, 1/4 de litre et 1/10 de litre, le tout en étain. Il y a aussi tout un service en étain anglais avec inscription « Sheffield 1720 ».

Dans les remises l'on peut trouver d'autres vieilleries : crassets (ou lampe à huile), une crémaillère, et, aux portes, des charnières à allure romane ou gothique.

(37) Pour prendre du feu à l'effet d'allumer la pipe ou la lampe à l'huile. Durant la guerre 1914-1918 l'on fit à nouveau usage de « brocales ».

chet » (38) a une belle serrure antique, tandis qu'à l'intérieur il y a encore la vieille huche (39) et une ancienne balance romaine dite en wallon « le pègèa », sur la base de la charpente est gravée la date de 1705. D'autre part la taque de fonte (fond de cheminée) de la taverne porte celle de 1706. Par ailleurs, l'acte de cession en fief de la Franche Taverne de la Seigneurie de « La Motte » et de la permission d'y construire une brasserie ainsi que d'exploiter celle-ci porte la date du 12 septembre 1692 (40).

Nous lisons sur ce parchemin que c'est le Seigneur Guillaume le Rousseau, écuyer et Seigneur de La Motte et d'Heusbeek qui fit cette donation en fief, et ce, à l'appelé Jean de Saublin (41).

Au cours de la lecture de l'acte, nous constatons que le terrain de la Franche Taverne et de la prairie y attenante joignaient un bien de la communauté (42) ainsi qu'à la Seigneurie de Bourdeaulx. De ce dernier détail nous pouvons conclure que les seigneuries de La Motte et des Bourdeaulx ne se

(38) Cet huchet que l'on rencontre encore à certaines portes de bâtiments de ferme se nomme en wallon « le spurma ».

(39) M. l'abbé Maffei, Curé d'Ottignies et Professeur à l'Institut St-Boniface à Iselles, quand il écrivit la brochure : « Le mobilier civil en Belgique au Moyen âge » démontre que le premier meuble dont l'on s'est servi est le coffre de famille - pp. 1, 2 et 55.

(40) Beaucoup de nos vieilles constructions et en particulier les fermes et chapelles furent élevées vers ces dates, qui correspondent à l'époque du règne de Marie-Thérèse d'Autriche 1717-1780. Il suffit pour le constater de lire les dates indiquées sur certaines d'entre elles dans la région, à la ferme Dessy à Wantroux 1744 à Céroux (grand rue) sur une poutre de plafond 1746 et à la ferme du « Vi Mayeur » rue du Puits à Céroux 1738 — à l'ancienne ferme Degraive à Céroux (grand rue) 1733.

(41) Jean de Saublin, c'est-à-dire du sablon ou de la Sablonnière ou du terrain de sable. Ce nom est devenu parfois Sanblens comme celui de Delain est devenu parfois Delens. Ce sont des déformations qui font des noms wallons des noms à consonnance flamande.

(42) Communauté, c'est-à-dire terrains qui appartiennent en commun aux gens d'un village, on dit maintenant « biens communaux », ou dit en wallon « el'commone ». — Voir le village sous l'ancien régime, p. 75, par Albert Rabeau, correspondant de l'Institut — Librairie Académique, Perrin et Cie — Paris

sont pas succédées mais ont bel et bien coexisté, quoique si proches l'une de l'autre. Vers la fin de l'écrit il est noté que Saublin dut faire acte de foy et hommage au Seigneur des dits héritage et maison et prêter serment « in forma » (en dû forme). Il s'agit donc bien ici d'une donation en fief, par laquelle celui qui reçoit le fief en fait hommage à son seigneur, qui devient ainsi son suzerain, donc qu'il devient lui-même vassal de ce dernier. Le Seigneur accordait à Saublin le droit de brasser de la bière et de la vendre, à condition que lui, Seigneur, puisse brasser là gratuitement. Ce n'est plus de la féodalité, c'est déjà de la location avec conditions (43).

La Franche Taverne était achalandée par les manants des seigneuries locales et aussi par les usagers de l'ancien grand chemin. Parmi ceux-ci tiennent une place spéciale les cindreux (44) ou marchands de charbon de bois. Ils venaient des régions industrielles du Hainaut en suivant l'ancien grand chemin de Charleroi à Bruxelles jusqu'à Genappe et de là l'ancien grand chemin de Genappe à Wavre. Ils conduisaient des chevaux ou des mulets bâtés, c'est-à-dire, portant sur leurs flancs des sacs ou des hottes bourrés, à l'aller de charbon miné-

(43) Sur certains parchemins détenus par M. et Mlle Husson, descendants de la famille de « La Franche Taverne » et habitant toujours celle-ci, nous voyons comparaitre pour un arrangement devant les maieur et chevins de La Motte, d'une part, Paul de Rameau et Jean-Pierre Saublens avec son épouse Anne Courbet, d'une part. Et nous notons la signature de Delabye, greffier. On rencontre aussi les lieux : « Cortil des chiens » - « Bruyère du Seigneur » et le « Vieux chemin ». Puis, pour une cession de père en fils de la « Terre du chat » nous voyons comparaitre Nicolas Brassine devant le Bailly et les hommes de-fief de la seigneurie de La Motte. Enfin, nous lisons concernant le Souverain conseil de Sa Majesté ordonné en Brabant la citation de Guillaume Saublens, chevin de Bourdeaulx et d'Augustin Lempereur. Ces parchemins datent l'un de 1739, l'autre de 1750, le troisième de 1757.

(44) Il y avait dans la région de nombreux foyers à charbon de bois. Il y avait des gens qui faisaient métier de fabriquer le charbon de bois et d'autres de le transporter (à Céroux, les Dejean Père et Fils le transportaient en chariot à Bruxelles). A Court Saint Etienne, à la Barrière, passaient aussi des marchands de charbon de bois avec des mulets. A Beaurieux il y a l'pissinte des cindreux (tradition locale).

ral ou de bouteilles de verre ou de clous à vendre à La Motte ou dans les environs, et, au retour, de charbon de bois acheté dans la contrée et à porter aux fabriques du pays hennuyer. Ils s'arrêtaient à la Franche Taverne et y logeaient tout en mettant leurs chevaux paître dans la prairie attenante appelée « la chégnoire ».

Passaient aussi à la Franche Taverne, cela va sans dire, les marchands et aussi les pèlerins à Notre-Dame de Basse-Wavre qui empruntaient l'ancien grand chemin.

Il n'y a pas lieu de penser qu'il y passait une malle-poste (45).

De même, il n'y a aucune trace d'une barrière le long de cette vieille voie à intérêt local ni à Motte ni ailleurs (46).

Le moulin des Bourdeaulx

Certaines seigneuries possédaient un four banal, c'est-à-dire un four où le seigneur permettait aux manants et aux serfs vivant sur son territoire d'aller cuire leur pain. Mais beaucoup de châteaux médiévaux possédaient un moulin à eau pour moudre leur grain et celui des serfs et manants du territoire de la seigneurie et même des seigneuries et des alleux voisins.

Le couvent de Noirhat

Noirhat est la forme wallonne de Neerheim, signifiant, si cela vient du gaulois « Ham » : maison, ou si cela vient du flamand « Neer heim » : couvent dans la vallée.

(45) Il passait une malle-poste sur l'ancien grand chemin de Bruxelles à Charleroi, c'est évident. L'un des relais était la ferme de la posterie tenue par M. Paridaens à l'entrée Nord de Genappe.

(46) Il y avait une barrière à la sortie de Genappe vers Charleroi, il y en avait une à Bousval à l'endroit dénommé « à l'barrière ». Il en existait une à l'entrée, sur la place de Court Saint Étienne, de la rue du Pont de Pierre.

L'on pense qu'il en existait une à l'arrivée du chemin de Ferrière à Céroux (tradition locale).

Lors de la construction du chemin de fer (47) l'on découvrit un ancien cimetière que l'on attribua aussitôt au couvent dont la tradition locale avait conservé le souvenir.

Importance de l'endroit au Moyen Age

De toutes ces considérations l'on est amené à la conclusion logique de l'importance de l'endroit au moyen âge et encore à l'époque moderne. En effet, l'on y trouvait un ancien grand chemin (48) trois seigneuries assez puissantes rapprochées l'une de l'autre et un couvent, et puis, une vallée privilégiée par ses rebords et leur direction choisie contre les mauvais vents dont le sol fertile est arrosé par une rivière et un ruisseau. D'ailleurs ces lieux habités primitivement par les hommes de la pierre polie et sans doute ceux de l'âge du fer, le furent encore par les romains et selon la loi de permanence de l'habitation humaine le furent encore par la suite jusqu'à l'établissement de la première seigneurie médiévale et de là jusqu'à nos jours (49).

(A suivre)

(47) En wallon : Nerrha. Le nom flamand a été sans doute apporté par les religieuses flamandes venues s'établir là.

Selon le chanoine Laeuven en 1858 l'on voyait encore à Noirhat quelques restes d'un ancien couvent. En tout cas au XIII^e siècle Neerheim ou Noirhat avait une chapelle et un béguinage.

En 1225 son bénéfice est cité comme appartenant à une chanoinesse de Nivelles. On a retrouvé des traces du cimetière et en même temps on a découvert des ossements ainsi que l'emplacement du béguinage en mettant à jour des fondements de maçonnerie au delà de l'ancienne forge Puissant. Il y a de cela environ 45 ans il existait aussi une ancienne porte ayant tout à fait le type d'une porte de couvent (voir : Introduction à l'histoire Paroissiale du Diocèse de Malines).

(48) Il faut noter d'après « Quelques anciens grands chemins du roman pays de Brabant » cité plus haut que l'ancien grand chemin de Jodoigne à Nivelles rejoint Nil-Pierreux par l'ancien grand chemin de Perwez à Nivelles, passe là, tout près de Noirhat. Le long de ces chemins se faisait un grand trafic entre autres celui qui était pratiqué par les cindreux.

(49) Baron de Loe : « Précis d'Archéologie », p. 20.

Parlons de Thines-lez-Nivelles

La petite église de Thines, bâtie sur un promontoire, en face de la ferme de l'Hostellene, vers le centre de la commune, n'a aucun caractère archéologique.

Pavée de larges dalles de pierres blanches, elle renferme de nombreuses pierres tombales. La plus curieuse est celle de la femme d'un seigneur dont voici l'épithaphe: Cy repose le corps de Feue Madame Barbe Marguerite IMMIENS, épouse de M^r. LAU Eschever Seigneur de REITTEMBOURG, agent de l'Ordre de Malte, laquelle trespassa le XVIII^e Xbre 1586, d'après le registre des décès de la cure. Sur la pierre, un écusson en relief entouré d'un long cordon. Cette pierre se trouve près de l'autel de la Vierge.

Dans le fond de l'église, près de la statue de Sainte-Rita, se lit une autre épithaphe: Ici gist Pierre Hyppolite BOMAL, vivant censier de la Basse Cour de Waillampont pendant 33 ans qui trespassa le 8 juillet 1757 et Catherine CLIBERTY son épouse qui décéda le 1^{er} mars 1758.

R. I. P.

Un crâne à chaque côté de la pierre.

Je relève encore: Cy gist Mameiselle Anne de Maillen trespassa le V^e de mars 1596. Pries Dieu pour son âme.

A remarquer le beau lambris de chêne d'environ 2 m. 60 de hauteur qui recouvre les murs de l'église. Ce travail fut exécuté en 1929, suite au dévouement de l'Abbé HULET qui recolta les fonds nécessaires. Le lambris du chœur date d'environ un siècle.

Au fronton de la porte de l'église se lit le millésime: 1635. Cette date est surmontée d'un blason-Croix de Malte surmontée d'une couronne entourée d'une guirlande. En dessous, on lit: K. P. BASTIN-CUVIEL - alors manibour.

Derrière l'autel, après les travaux de repeinture de l'église en 1955, en décapant le mur, il a été mis à jour une fresque représentant Sainte-Marguerite qui tient une palme en ses mains croisées sur sa

poitrine. Au dessus, se trouve l'inscription: Altare privilegatum. Il est vraisemblable que cette fresque a été exécutée au début du siècle dernier.

Dans le vieux cimetière désaffecté, contre le mur de l'église, sont adossées quelques belles tombes.

Sur celle élevée à la mémoire de M. Jean Albert Joseph DINEUR, né à Witterzée, le 9 avril 1765, fermier à Waillampont sous Thines pendant l'espace de 55 ans, pieusement décédé en cette commune le 2 décembre 1849 on remarque, en-dessous de l'épithaphe, un attelage agricole en relief: 2 chevaux tirant la charrue guidée par le laboureur - dans le coin de gauche, quelques instruments aratoires.

Un large escalier de deux marches conduit à l'église et les bornes de pierre supportant les rampes d'accès portent le millésime: 1618.

FOLKLORE: La procession Sainte-Marguerite, dont jusqu'à présent, l'origine n'a pu être précisée, a lieu le dimanche qui suit le 20 juillet de chaque année et connaît, depuis 1953, un regain d'actualité. Si le groupe des cavaliers a disparu depuis l'ère de la motorisation, le cortège n'en est pas moins curieux: plusieurs statues précèdent celle de Sainte-Marguerite, la section des anciens combattants y figure avec son drapeau et une musique des environs rythme la marche de la procession qui est suivie par une foule de pèlerins. Après la rentrée de la procession, qui a lieu vers 16 heures, suit une petite réception des musiciens à la cure, pendant que la foule se porte vers la place communale pour la kermesse annuelle.

Sainte-Marguerite est invoquée par les futures mères.

Camille HELSON.

**Abrégé du contenu de quatre actes
relatifs à des personnes et à des biens
à Jette-Saint-Pierre**

(XV^e au XVII^e siècle).

Les quatre documents dont il est question ci-après se trouvent dans le fonds des chartes privées aux archives de la ville de Bruxelles.

Ils sont rédigés en langue flamande de l'époque.

Nous avons cru utile de fournir un résumé succinct de leur contenu.

En effet, ils mentionnent - c'est là leur plus grand intérêt -, des noms de famille et des noms de lieux qui pourraient combler les vœux de chercheurs ou de curieux.

Nous tenons à exprimer ici notre reconnaissance à Mademoiselle Mina Martens, l'éminente archiviste de la ville de Bruxelles dont l'aide érudite nous a été précieuse pour ce petit travail.

Maurice DEFLANDRE.

I

ACTE DU 14 MAI 1432

En présence des échevins du seigneur de Laeken, Nicolas van Husenghem, chanoine d'Anderlecht, promet de donner à Marguerite van Husenghem, sa fille naturelle et épouse de Jean Colijns, une certaine rente qu'il garantit sur un bonnier et 14 verges de terre situés « opt Espenvelt in de pochie (1) van Jette », entre les biens du couvent de Dileghem et des biens de l'Église Notre Dame de Laeken.

Un nouveau transfert de biens d'un demi bonnier et de 74 verges situés « opt Idseghemmer velt in de pochie van Jette », entre les biens de Philippe van den Hutvelde et ceux d'Ehsabeth van den Nuwenhove est ensuite effectuée.

(1) Pochie : parochie : paroisse.

II

ACTE DU 10 JANVIER 1624

La cour censale du chapitre de Saint Pierre à Anderlecht réalise le transfert de biens cédés par Pierre Van Nuwenhoven, au profit de Jean Dralant, fils de Pauwels.

Ces biens consistent en une partie de verger situé dans la paroisse de Jette au lieu dit « l'edsegen » (2), dont un bonnier est situé près de la rue contre le Hongere touchant aux biens de Henri Cappuy, Jean van Nuwenhoven, Catherine van Nuwenhoven, Jean van Huyssegen, Pierre Van Molenbeke.

Ehsabeth Vranckx, femme du dit Dralant, jouira de ces biens en cas de décès de son mari.

III

ACTE DU 19 DECEMBRE 1675

Louis Hellmeckx et Angel van Heynbeke, échevin du comté (graefschaps) de Saint-Pierre à Jette, font savoir qu'en leur présence et celle de Judocus Louck, drossart du dit comté, a comparu François Mertens, fonde de pouvoir de J. Martin Hartius, licencié en droit et avocat du Conseil de Brabant fils de Nicolas Hartius autrefois échevin de Bruxelles représentant ses frères et sœur, et s'entendent au sujet de la succession d'une ferme située à Hamme, notamment entre les biens de Jean de Raedt, la route seigneuriale et un autre bien situé « op Hamme velt » de 5 journaux 47 verges situé entre la dite route seigneuriale, l'église de Hamme, les biens d'Afflighem et dans les biens de la succession d'Otto Hartius, conseiller et fiscal de Brabant.

IV

ACTE DU 7 NOVEMBRE 1680

Lambert Thielemans, Engel van Heynbeke et Joos Veldekens, échevins du comté de Saint-Pierre à Jette, font savoir qu'en leur présence et celle de Gilles Brusselmans, drossart du dit comté, a comparu Cornille Segers, procureur d'Ehsabeth Vleminx, veuve de Jean Wets, épouse de Jean de Peyser, et Jean Peeters, procureurs des enfants du premier mariage en vue de régler la succession de 65 verges situées dans la paroisse « op l'Espenvelt » : 3 journaux 40 verges situés au même endroit.

(2) Actuellement « Essegem » (T. opt.).

Un moulin à fouler les draps à Limal, en 1652

Devant un notaire de Bruxelles est passé, le 24-2-1652, un contrat entre Messire Thomas Lopez de Ulloa, baron de Limal, et deux Verviétois, Pierre de Douhaydant et Lambert Collet (1).

Le seigneur de Limal s'engage à bâtir un moulin pour...

« ... illecq par ledit de Douhaydant et son dit compagnon fouler toutes sortes de draps et ce qu'au dit seigneur luy bon semblera et qu'il ferat achever durant l'an 1653 plus ou moins, le tout à ses frais et dépens, duquel moulin les deuxièmes comparants en pourront jouir un an et demy sans d'icelluy rien payer... »

Don Thomas s'engage en outre à donner gratuitement, durant un an et six mois une demeure aux seconds comparants et à payer 100 florins à chacun d'eux aussitôt qu'ils seraient « ...arrivés au dit Limal avec leurs menaige, familles, ouvriers et otis... »

Quant aux seconds comparants, ils s'engagent à payer, l'an et demi révolu, un intérêt annuel au denier seize, calculé sur le coût final du moulin, à faire venir des ouvriers plus nombreux si don Thomas en exprime le désir, mais à la condition que ce dernier accordât à chacun une demeure gratuite durant les dix-huit premiers mois et payat également à chacun d'eux une somme de 100 florins.

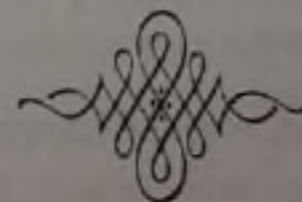
Le baron s'engage aussi à faire construire « ...un raus pour chessir (sêcher) les draps et de livrer une chaudière pour teindre les laines... »

(1) Acte extr. de B.R. Ms II.1925.

Moyennant tout quoi les deux artisans promettent et s'obligent « ...de venir audit Limal dresser leur houticq. de drapperie et d'illecq. ne sortir en devant six années à peine de rembourser au seigneur ou ayans cause, les cent florins a eulx avancés et outre ce illecq. laisser tous leurs outils. »

Jusqu'à présent nous n'avons pu vérifier par un recoupement ou allusion, quel sort fut réservé à ce projet. Il est à noter qu'à cette époque l'ancien moulin banal sur la Dyle, était en ruines depuis de nombreuses années et qu'il ne fut jamais reconstruit, si ce n'est partiellement, vers 1777.

Ch. DE VOS.



MÉDECINE POPULAIRE

Trois « Remèdes »

Messire Jehan Gerardi, pasteur de Limal (1587-1608) insère dans son « Manuel de Comptes de la Cure », trois « remèdes », dont le premier doit être mis en regard de la période de « contagion » qui ravagea la paroisse d'août 1596 à fin 1597.

REMEDE SINGULIER POUR LA PESTE.

Racine d'Angelica - racine du pesil - fleur de camomille - tranche de pimpurnelle - l'herbe nommée l'aphe - l'herbe de melysse - l'herbe de chat - faut bouillir toutes les susdictes racines fleur et herbes toute ensemble avecque vinaigre de vin et bouillir jusques à la consommation d'ung tiere et apres piller les susdites racines et herbes et passe parmi ung blan linge et puy meller avecque lesdictes racines et herbes ainsy passees, avecque ledict vinaigre qui aurat bouilly et puy meller d'ung bon mettridat avecque et prendre ung cuillier de ce breuvaige au matin avant manger. — E(s)t singulier preservatif contre la peste.

REMEDE CONTRE LA TOUX.

Fault premierement prendre de la plus viele bier que se peult trouver et mesler ung cuillier de miel et deux rouge d'auf avecque du bure sans salle et ung peu de gengybre canelle et moscade et bouillir le toute ensemble et puy prendre au soir le plus chaud qu'il est possible.

CONTRE LES BRULURES.

Remede tres singulier et experimenté pour quelqu'un qui est bruslé en quelque partye du corps que ce soit et estre bien-tost guarý sans porter aucune marquée.

Fault prendre huyle d'olyve et mesler avecque icelle de la fleur de froment et prendre du Voing d'un porcque masle et scelni oing mettre dedans des tenailles bien chaude et laisser goutter dudict oing qui se fondera es dictes tenailles avecque la dicte huile et fleur que dessus — et puy prendre ung blan linge et appliquer sur ledict feules de rampionle aussy large que la playe est grande et sur ledict linge et feules mettre de cestuy unguent faict scavoir huyle fleu et oing de porcque — appliquer sur ledict mal et guerira bien tost apres l'ayant renouvelle deux a trois fois.

*
**

Le curé De Rieux (1733-1742) a connu ce qu'il appelle, les malheurs de l'an 1740, dont il fait une relation détaillée dans le registre paroissial, relation ornée du chronogramme suivant :

*frolD eXCessIF — negoCe abatU — fleVre arDente
InnonDatIon fUneste — paUVreté.*

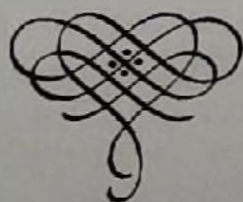
Il fait suivre sa chronique de son

REMEDE CONTRE LA FIEVRE TIERCE, DOUBLE TIERCE ET LA FIEVRE QUARTE.

Prenez quinquina, fleurs de petit centaure pulverisez de chaque une once, bois de salsafra pulverisé demi once, grains de genievre concassez six dragmes, sel ammoniac deux dragmes, infusez le tout sur des cendres chaudes dans un pot de vin blanc ou de vieille biere qui soit forte, et cela pendant onze ou douze heures, puis passé le tout par un linge. Pour les fievres tierces prenez en un verre a biere aussitot que l'accès viendra et cela de trois en trois heures — pour les doubles tierces de deux a deux heures, pour les quartes de quatre en quatre heures. Je me suis servi heureusement de ce remede ayant fait infuser le tout

dans de la vieille biere — plusieurs autres en ont experimente les effets avec succes ; mais je conseille a ceux qui le pratiqueront de ne pas prendre le composé chez les apoticaires de Wavre, leurs drogues pour etre trop vieilles ne vallans rien et d'ailleurs etant fort cheres, mais de s'adresser a l'hospital de Bruxelles, ou elles sont plus nouvelles, attendu le debit qu'on y fait tant pour leurs malades que pour ceux de la ville.

Ch. DE VOS.



LES REVUES

C'est avec le plus vif plaisir que nous signalons à nos lecteurs, le Tome I - Fascicule IV (octobre-décembre 1956) des « Cahiers Bruxellois », revue historique trimestrielle.

Nous l'avons reçu en février et il est à leur disposition.

Au sommaire de ce numéro : Les quatre Hamèdes de la ville de Bruxelles, par Philippe Goddmy; Les registres aux résolutions et admissions du lignage Serhuyghs à Bruxelles (1528-1794) par Anne Libots; L'octroi de publication du plan de Bruxelles de 1640, dit plan de Tally, par Louis Lebeer.

Les personnes désireuses de s'abonner aux « Cahiers Bruxellois » sont priées de bien vouloir virer la somme de 150 francs au C.C.P. 375.58 - c/o Mademoiselle Martens, archives, Hôtel de Ville de Bruxelles.

LE " FOLKLORE BRABANÇON " DEPUIS SA CRÉATION

Le premier numéro de notre revue *Le Folklore Brabançon* a paru en 1921. Son succès a été constant grâce aux multiples efforts déployés. Hélas, en 1940 la guerre a coupé net son élan et durant la période 1940 à 1945 *Le Folklore Brabançon* n'a pas paru.

Après les hostilités, la revue a revu le jour, jusqu'en 1951, qui fut la dernière année de sa diffusion.

Le Service de Recherches Historiques et Folkloriques dispose encore en stock de certains numéros. Mais de nombreuses éditions sont, malheureusement, épuisées.

A l'intention de ceux que la chose intéresse, voici un inventaire des numéros disponibles :

Année 1921	— N° 1	au prix de 45 francs
» 1922	— N° 5	» 5 francs
» 1922	— N° 6	» 5 francs
» 1929	— N° 46	» 12 francs
» 1930	— N° 51-52	» 30 francs
» 1930	— N° 55-56	» 75 francs
» 1931	— N° 60	» 30 francs
» 1932	— N° 68	» 18 francs
» 1932	— N° 69	» 18 francs
» 1932	— N° 70	» 18 francs
» 1932	— N° 71	» 18 francs
» 1932	— N° 72	» 18 francs
» 1933-1934	— N° 73-74	» 30 francs
» 1933-1934	— N° 75-76	» 30 francs
» 1933-1934	— N° 78	» 24 francs

LE FOLKLORE BRABANÇON

Année	1934-1935	— N° 81-82	au prix de	36 francs
»	1934-1935	— N° 83	»	24 francs
»	1936	— N° 89	»	36 francs
»	1937	— N° 95	»	36 francs
»	1937	— N° 96	»	30 francs
»	1938	— N° 99-100	»	36 francs
»	1940	— N° 114	»	36 francs
»	1940-1948	— N° 115 à 120	»	90 francs

Tome XX

»	1949	— N° 121 à 124	»	100 francs
---	------	----------------	---	------------

Tome XXI

»	1950	— N° 125	»	25 francs
»	1950	— N° 126-127	»	50 francs
»	1950	— N° 128	»	25 francs
»	1951	— N° 129	»	50 francs
»	1951	— N° 130	»	35 francs
»	1951	— N° 131	»	35 francs
»	1951	— N° 132	»	35 francs

On peut obtenir tout ou partie de ces ouvrages en versant les sommes citées au relevé ci-dessus au Compte Chèque Postal n° 255.94 de « Service de Recherches Historiques et Folkloriques du Brabant », rue du Chêne, 22 à Bruxelles, en mentionnant le motif du paiement au talon du bulletin de versement ou de virement.

La Rédaction.